

La revue catholique des idées et des faits

La littérature française au XVIII^e siècle
 Procès de l'Amérique
 Cent années de Grèce libre
 Les caractéristiques de l'industrie belge depuis la guerre
 Une nation contemporaine du Christ-Roi
 Contrôle financier et « contrôle des naissances »
 Juifs et Arabes

Comte Gonzague de Reynold
 Jean Maxence
 Philippe de Zara
 Maurice Defourny
 Arturo Montoya, S. J.
 Reginald Ginns, O. P.
 Comte Perovsky

Les idées et les faits : Chronique des idées : Adelaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'Orléans, Mgr J. Schyrgens. — Occultisme de la franc-maçonnerie.

La Semaine

♦ Et voilà la Belgique en liesse, et toutes les villes du Royaume réalisant d'ardeur pour célébrer à qui mieux-mieux le Centenaire de notre Indépendance nationale. Ces festivités publiques, ces Ommeegang, tournois, cortèges historiques, expositions artistiques, des évocations de toutes espèces d'un passé glorieux peuvent beaucoup pour que, demain, les Belges se comprennent mieux et s'aiment davantage. Habilement dirigées et intelligemment utilisées, les fêtes du Centenaire pourraient débarrasser notre chère Patrie des extrémismes qui la travaillent. Mais, pour cela, il faut que le Gouvernement gouverne, même, et surtout, en ces mois de « fêtes nationales ». L'occasion est là, unique et à portée de la main, de retremper aux vives et hautes flammes du patriotisme général, l'union entre tous les fils de la même Mère.

♦ Il a beaucoup été question, ces temps-ci, à propos de la discussion des dégrèvements fiscaux, de droits sur les successions. M. Marquet, dont l'indiscrétion doit gêner assez bien les libéraux, a trouvé le moyen de faire pas mal parler de lui. Il est d'une belle audace homme des jeux et des palaces et sa réplique à M. Sinzot est assez ymique. Après avoir déclaré que « Le droit de propriété est parfois discutable. On peut trouver bien des cas où elle n'est pas le fruit d'un travail » :

— « Vous êtes le dernier à pouvoir dire cela », lui cria le député de Mons.

— « Vous voulez insinuer que ma fortune n'a pas une source très pure », répliqua M. Marquet. Si on cherchait l'origine des autres, on trouverait sans doute pire. »

Qu'en régime capitaliste, ou plus exactement que les abus du régime capitaliste conduisent à des accroissements peu justifiables de certaines fortunes et que, d'autre part, l'évolution moderne du droit public se fasse dans le sens d'un étatisation toujours plus envahissant, est l'évidence même. Plus personne ne conteste la légitimité de l'impôt successoral, ni même la justice d'un impôt progressif d'après le degré de parenté des héritiers ou l'importance des fortunes. Tout ce beau tapage des socialistes ne porte donc pas sur une question de principe mais sur une affaire de degrés. Impossible de décréter a priori à quel chiffre cesse l'impôt raisonnable et commence l'expatriation. M. Jaspas a très habilement crevé les ballons électoraux lancés par la gauche socialiste, et montré qu'il s'agissait uniquement de modifier un tarif. Le tarif de demain sera moins élevé que celui d'hier, mais plus élevé encore que celui d'avant la guerre. Le Premier Ministre affirme que l'impôt proposé par le Gouvernement est équitable, et que demander davantage serait tomber dans la confiscation. Évidemment il faut une limite, et puisque les taxes demandées par le Gouvernement suffisent aux nécessités du budget, va pour les chiffres du Gouvernement. Car, comme il est essentiel à un gouvernement de gouverner, il appartient au gouvernement de marquer sa volonté.

Mais que de fausses idées claires et que de prétendus principes on a mêlés au débat ! L'Etat impose les successions en vue du bien commun pour se procurer une partie des ressources qui lui permettent de remplir sa mission. Il le peut parce qu'il le fait en vertu de lois positives légitimes. A lui de veiller à ce que la contribution demandée ne pèse pas sur l'activité des citoyens au point de décourager les initiatives, de compromettre le travail et la prospérité, et surtout de nuire à cet ordre social fait de traditions transmises de générations en générations, traditions qui comportent le culte du patrimoine si atteint déjà par les erreurs de la Révolution française.

♦ Il est de bon ton, dans certains milieux, de critiquer le Boerenbond, de lui prêter les plus noirs desseins, voire de lui souhaiter des pires malheurs et au besoin de lui nuire dans la mesure du possible. L'éternelle histoire du pauvre hère sciant la branche qui le porte.

Le Boerenbond est une de nos grandes forces de conservation sociale et religieuse. Il a sauvé la Belgique agricole du socialisme. Le camarade Léon Delsinne le reconnaît sans ambages dans le Peuple du 13 juin : « à part des exceptions fort rares, il n'y a pas d'organisations socialistes de paysans. [...] Je crois qu'il est difficile de nier que le Parti Ouvrier ait échoué dans ses efforts pour s'incorporer à la vie paysanne ».

Or, l'agriculture — le travail de la terre, l'amour de la terre — restera toujours la meilleure garantie de stabilité sociale. Une classe paysanne nombreuse, forte, aisée, attachée à ses traditions familiales et religieuses, quel facteur d'ordre et de paix pour un pays ! Aussi, tout patriote belge devrait-il se réjouir vivement des progrès constants réalisés par l'admirable organisation qui a fait de nos paysans flamands la formidable puissance que proclament les chiffres communiqués à l'assemblée générale annuelle du Boerenbond à Louvain : 1,218 guildes paroissiales avec 129,000 membres-chefs de famille ; 421 sections de jeunesse avec 16,000 membres ; ligue des fermières avec 80,000 membres ; 1,050 caisses d'épargne et de crédit avec un total de dépôts atteignant 1,275,000,000 de francs !

Et dire qu'il y a des catholiques qui, parce que le flamingantisme de M. X. ou de M. Z. leur déplaît, ne craignent pas de médire d'une œuvre sans laquelle la Belgique serait encore autrement socialisée et déchristianisée qu'elle ne l'est !

♦ Les incidents qui se multiplient à la frontière germanopolonaise ne sont guère rassurants, à la veille surtout de l'abandon du Rhin ! Il peut être admis a priori que la Pologne a le plus grand intérêt à éviter tout conflit avec un Reich qui ne cherche que l'occasion d'une querelle. Si malgré cela, des incidents naissent, comment ne pas croire que Berlin les cherche ? Et le dernier soldat allié n'a pas encore quitté la Rhénanie !...

On agite volontiers le danger d'une guerre fasciste, mais l'Allemagne de 1930 n'est-elle pas autrement dangereuse pour la paix européenne que l'Italie du Duce ? Dans son dernier rapport, M. Parker Gilbert écrit que « le nouveau plan (Young) est un acte de confiance dans la bonne foi et la probité financière de l'Allemagne ». « Aux termes des nouvelles conditions, l'Allemagne a la responsabilité entière de mettre de l'ordre dans ses finances et elle a tout lieu de le faire ; ce problème, le plus urgent qui se pose à l'heure actuelle pour le peuple allemand, peut, lui aussi, sans aucun doute être résolu, et résolu sur une base saine, si des efforts sont accomplis pour la réforme des finances publiques, semblables à ceux qui ont été faits pendant la période du plan Dawes pour la reconstruction générale de l'économie allemande. »

Mais l'Allemagne a-t-elle intérêt à mettre de l'ordre dans ses finances ? Et comment l'y contraindre dorénavant ?

Un article d'un intérêt primordial que M. Starowiejski a publié dans l'Allgemeine Rundschau, traite de l'attitude du Centre catholique allemand que tant de liens confessionnels auraient dû unir à la Pologne, de ce Centre dont une fraction est accolée à la social-démocratie, rompant ainsi avec toutes ses traditions, avec tous les anciens préceptes de Winthorst. « Nous avons, dit l'auteur, perdu toute confiance dans la loyauté du Centre moderne. Nous voyons en lui un parti nettement antipolonais, dépourvu d'amour et de justice, cherchant à primer tous les autres par le nationalisme... Oui, dans les provinces orientales allemandes, la presse du Centre ne se laisse surpasser en malveillance et en excitations nationalistes par aucun organe du Reich... On peut à peine se soustraire à l'impression que dans cette partie de l'Allemagne les hommes politiques appartenant au Centre veulent prouver à leurs compatriotes de la religion réformée que les catholiques allemands ne sont pas moins nationalistes que les autres couches de la population. »

La littérature française au XVIII^e siècle⁽¹⁾

Deux remarques préliminaires :

Le XVIII^e siècle commence à la mort de Louis XIV et finit à la Convocation des Etats généraux. Le premier de ces événements termine le XVII^e siècle, la littérature classique; le second ouvre la Révolution. Deux événements sur la portée desquels bien des contemporains ne se sont pas trompés. Entre deux, le XVIII^e siècle insère une courte période dont le caractère est celui d'une transition; soixante-quatorze ans, espace que la vie d'un Voltaire, celle d'un Buffon, d'un Diderot, d'un Rousseau emplira presque entièrement. Voilà notre première remarque. Et voici la seconde :

Lorsque nous parlons du XVIII^e siècle, de l'opinion, des Français, des grands mouvements, ce sont des termes collectifs qui désignent quelques centaines, quelques milliers de personnes; des élites, non la masse. La masse est toujours conduite par des minorités qui font seules la civilisation, la culture. A plus forte raison au XVIII^e siècle où le nombre des personnes qui s'instruisent, lisent, discutent, s'intéressent aux idées et aux faits, est plus considérable qu'au XVII^e, mais demeure encore fort restreint.

Ceci dit, constatons que l'histoire de la littérature française au XVIII^e siècle est malaisée à écrire, aussi pour deux raisons :

La première, c'est que le XVIII^e siècle est une période troublée, désordonnée, durant laquelle un monde nouveau est en train de s'engendrer dans un ancien monde dont il fissure et fera bientôt craquer la surface. Or, de telles périodes, parce qu'elles sont faites de conflits entre les idées d'hier et les idées de demain, manquent nécessairement d'unité. Le XVIII^e siècle aboutit à une révolution politique et sociale, et il la prépare : les événements et les idées y ont beaucoup plus d'importance que la littérature; ils ne cessent d'influer sur cette littérature, parfois jusqu'à la rendre aussi peu littéraire que possible. Nous arrivons ainsi à la seconde raison, conséquence de la première : la littérature, au XVIII^e siècle, est une littérature de combat, une littérature utilitaire, « philosophique ». Il est donc impossible de la circonscire à la poésie, au théâtre, au roman, de l'étudier simplement sous l'angle des formes et du style. Ses parties mortes sont précisément les plus « littéraires » : la poésie, la tragédie; ses parties vivantes sont précisément celles qui sont les moins littéraires. En effet, les grandes œuvres du XVIII^e siècle sont philosophiques, comme *L'Essai sur les Mœurs*, *Le Traité des Sensations*, *L'Inégalité*, *L'Emile*, ou scientifiques comme *L'Histoire naturelle*, ou juridiques comme *L'Esprit des Loix*, et nous ne parlons pas de *L'Encyclopédie* elle-même, cet édifice dont la clef de voûte, le *Discours préliminaire* de d'Alembert, est une nouvelle classification des sciences. Ce que la littérature perd du côté de la poésie, de la tragédie, elle le gagne donc du côté de la philosophie, de l'histoire, de l'érudition, de l'archéologie, des sciences, du droit, de l'économie sociale et politique de la technique même. Ce qu'elle perd du côté du vers, elle le gagne du côté de la prose. Si intéressante, vivante et, à tant d'égards, nouvelle qu'elle soit, elle est désaxée, comme tout le siècle. Elle n'est plus une « fin en soi », mais un moyen, un instrument, un véhicule. Elle n'est plus un art désintéressé, mais une arme qui doit servir à la réforme ou à la destruction du régime. Tel est donc, en général, le caractère, la tendance de la littérature au XVIII^e siècle, et pourquoi il est impossible de l'étudier du seul point de vue littéraire, de la limiter aux genres proprement littéraires.

Au XVIII^e siècle, toute une partie de la littérature est l'expres-

sion de la société mondaine, des salons : c'est la plus charmante et la plus caduque à la fois, puisqu'elle exprime le bon goût, le bon ton, l'art de plaire à l'esprit et les modes, tout ce qu'il y a de passager et de superficiel dans le siècle. Mais une autre partie, la plus importante, est l'expression d'un groupe d'hommes qui cherchent à s'emparer de l'opinion, à exercer leur influence sur la société polie, afin même de la mieux pouvoir déchristianiser ou détruire : Voltaire, les Encyclopédistes, les « philosophes » en un mot. Une autre partie enfin, par réaction contre la société et contre le rationalisme des philosophes, est l'expression de tempéraments individuels, de sensibilités personnelles : c'est le préromantisme du XVIII^e siècle, ce préromantisme dont Rousseau est l'initiateur et le maître, si, par le second aspect de son œuvre et par son influence, il se rattache aux « philosophes » dont il se déclare pourtant l'ennemi.

Nous ne pouvons parler de la littérature au XVIII^e siècle sans la rattacher étroitement à l'histoire de ce temps, à la politique, à la société, aux mouvements d'idées, et non seulement d'idées, mais encore de sentiments, car on sait déjà le rôle joué par la sensibilité au XVIII^e siècle. Si donc nous voulions comprendre sa littérature, il faut commencer par chercher à voir clair dans le siècle même.

* * *

La première partie de notre travail commencera par mettre en lumière cet aspect immédiat du XVIII^e siècle : les contrastes et les conflits dont il nous donne le spectacle, son manque d'unité. Nous y montrerons que le XVIII^e siècle a précisément rompu l'unité qui fit le caractère et la grandeur du XVII^e, ce qui nous amènera naturellement à préciser l'attitude du XVIII^e à l'égard du siècle précédent, à parler du classicisme, de la Régence, de l'influence exercée par la politique, tant extérieure qu'intérieure, sur les idées. Ayant nettoyé ainsi la surface du XVIII^e siècle, nous tenterons, dans notre deuxième partie de dégager la raison profonde, psychologique à laquelle le XVIII^e siècle doit sa physionomie : une rupture dans l'équilibre de l'homme tel que l'avaient conçu les classiques, d'où un conflit entre la raison et la nature, ce qui va nous obliger à définir ce que le XVIII^e siècle entendait, et par nature, et par raison. Dans notre troisième partie, nous parlerons de l'évolution qui, par le mouvement de la nature opposé à celui de la raison, aboutirait tout droit au romantisme, si le bon goût classique ne l'avait entravé, si le retour à l'antique et la Révolution ne l'avait momentanément arrêté; nous nous arrêterons aux influences étrangères et à celle de l'émigration qui, elle, devait enfin ramener le romantisme en France. Nous conclurons en montrant dans le XVIII^e siècle l'âge des grands courants, d'autant plus forts que les caractères sont plus faibles, de courants qui, par un phénomène d'osmose, se pénètrent et s'influencent les uns les autres.

I

Le XVIII^e siècle est donc fait de contrastes, d'antinomies, de conflits entre les idées anciennes et les idées nouvelles; précisément il manque d'unité. Voilà bien le premier caractère que nous retiendrons de lui. Mais cherchons à en distinguer les traits :

Il est entendu généralement que le XVIII^e siècle est utilitaire; encore dans cet utilitarisme trouvons-nous deux attitudes fort diverses de philosophie pratique : l'*eudémonisme* qui assigne à

(1) Trois leçons données à l'Université de Berne, en janvier 1930.

l'homme le bonheur comme fin, mais un bonheur qui se trouve dans le bien, dans la sagesse, — c'est la doctrine d'Aristote, — et l'hédonisme qui place, lui, ce bonheur dans l'homme même, dans son propre plaisir, — c'est la doctrine des épicuriens : Voltaire, par exemple, a toujours oscillé entre l'eudémonisme et l'hédonisme, comme entre l'athéisme et le déisme.

Il suivrait de cette tendance utilitaire que le XVIII^e siècle ne serait pas artiste; de fait, il ne conçoit point l'œuvre littéraire comme une œuvre d'art, mais comme un moyen d'action, de propagande, de combat. Et cependant, nul autant que lui n'eut le goût de la musique et de la peinture, nul n'a produit un art plus raffiné; il est le siècle de Watteau, le plus « poète » peut-être des artistes français; il a créé la « prose poétique », ce qu'on appellera au XIX^e siècle la prose d'art, c'est-à-dire cette prose rythmée, mélodieuse, de Rousseau, et de Bernardin de Saint-Pierre, pour ne citer que ces deux noms, et dans laquelle se révèle précisément l'influence de la musique. Autre contraste : utilitaire, le XVIII^e siècle veut être pratique; de fait, c'est l'époque des sciences exactes et naturelles et de leurs applications en médecine, en agriculture, en mécanique; c'est l'époque des instruments et des laboratoires, et l'un des buts de l'Encyclopédie est de remettre en honneur la technique, les métiers; le XVIII^e siècle est par conséquent empirique. Mais, s'il consacre d'interminables poèmes didactiques aux règnes de la nature, à l'art des jardins, à ceux de la navigation, de la peinture et même de la cuisine, son esprit demeure cartésien, abstrait, épris de constructions logiques et artificielles, imprégné d'un à-priorisme très dépourvu de sens historique; et pourtant, il a le goût de l'histoire, et l'histoire au sens moderne, commence avec lui. Mais s'il aime donc la recherche, les faits, s'il s'efforce de ne croire qu'à l'expérience, il est encore doctrinaire à ce point qu'il mutilé la réalité pour l'obliger à entrer dans le cadre de ses systèmes. Il érige la science en une religion; il crée les mythes de l'homme en soi, du progrès indéfini, de l'état de nature. Le XVIII^e siècle se proclame l'âge de la raison, et il l'est jusqu'au dessèchement : quand M. Lanson veut définir sa poésie, il l'étiquète « une poésie sans poésie ». Cependant, le XVIII^e est tout autant l'âge de la sensibilité : il met en scène l'homme sensible qui verse à tout propos d'abondantes larmes, et c'est au XVIII^e siècle que le romantisme commence. Le XVIII^e siècle est anticlérical, antireligieux, c'est entendu; l'infâme que Voltaire et ses disciples lui donnent pour mot d'ordre d'écraser, c'est le christianisme, c'est l'Église; il oppose la science à la superstition, les « lumières » aux ténèbres du moyen âge. Néanmoins, avec Rousseau commence cette renaissance de sentiment religieux, ce retour au christianisme qui prépare et annonce Chateaubriand; bien plus, il verra fleurir l'illuminisme, la théosophie, tout un mysticisme exagéré, dévié, avec les superstitions les plus grossières; enfin le goût du moyen âge commence de se manifester dans l'érudition et dans la littérature, — le genre troubadour, — dès la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le XVIII^e siècle est social jusqu'à l'excès, il raffinera, il exagérera la vie de salon, il la propagera jusqu'au fond des provinces les plus reculées; le problème de la civilisation le préoccupera; il aimera, glorifiera, s'efforcera de répandre le luxe et le confort :

Le riche est fait pour beaucoup dépenser,

Le pauvre est fait pour beaucoup amasser,

dira Voltaire dans sa *Défense du mondain ou apologie du luxe*. Pourtant, c'est au XVIII^e siècle que s'affirmera le retour à la nature, avec son goût de la vie rustique, son culte du « bon sauvage » opposé au civilisé corrompu, sa curiosité pour tout ce qui est primitif, et ce dogme rousseauiste d'après lequel l'homme est né bon, mais c'est la société qui l'a corrompu. C'est encore au XVIII^e siècle que se manifesteront les premières réactions de l'individualisme contre la vie de salon, contre la société. Il est également entendu que le XVIII^e siècle est cosmopolite, humanitaire, que l'homme de ce temps aime à se proclamer citoyen du monde. Le XVIII^e siècle n'en fut pas moins patriote avec ardeur, parfois avec fanatisme; les éléments les plus sympathiques du nationalisme français : découverte de la province et de la terre française, goût de l'histoire nationale, des anciennes coutumes, de la tradition, datent de lui; il essaiera, par exemple, de doter la France d'un théâtre national. En effet, peu avant la Révolution, une réaction nationale se dessine, que la Révolution devait momentanément étouffer, mais qui reprendra, on sait avec quel éclat et quelle vigueur, avec le premier romantisme, en faveur de la triple tradition royaliste, catholique et chevaleresque. Le

XVIII^e siècle est l'âge des influences étrangères, et des influences les plus contraires à l'esprit latin et à l'âme catholique de la France; l'Angleterre, la Suisse allemande avec Haller et Gessner, derrière celle-ci et sa remorque, l'Allemagne; enfin l'Écosse d'Ossian, la Scandinavie des Eddas. Il semble que le XVIII^e siècle va se débarrasser du classicisme, de ses règles, de ses pudeurs. Il n'en est rien : il demeurera bien plus timidement classique, bien plus asservi au bon goût que le XVII^e siècle ne l'avait été; il se terminera par ce retour à l'antique dans lequel il faut voir une réaction classique et gréco-latine contre les influences du nord, contre le préromantisme, une victoire d'Homère sur Ossian : toute la Révolution sera antiquisante, et le style empire, néo-grec, néo-pompéien, néo-égyptien, commencera de fait dès Louis XVI.

Force donc nous est de constater combien il est difficile de se débrouiller dans cette absence d'unité, dans ces contrastes absolus, dans ce désordre du XVIII^e siècle. Essayons cependant d'y voir clair. Pour cela, commençons par définir le XVIII^e siècle dans ses rapports avec le précédent, le XVII^e.

* * *

On peut définir l'attitude prise par le XVIII^e siècle à l'égard de son prédécesseur immédiat : opposition croissante dans le domaine de la politique et de la religion; soumission, en littérature, à l'*Art poétique* de Boileau et au classicisme, jusqu'à en devenir une timidité exagérée qui rendra impossible le renouvellement de la poésie, du théâtre, et l'éclosion du romantisme. Celle-ci aurait pu se produire entre 1750 et 1789, mais ce qu'on appelle le préromantisme va demeurer à l'état d'aspirations et de théories.

Pourquoi cette timidité, cette superstition du bon goût, et des règles? L'une et l'autre s'expliquent, me semble-t-il, par des mêmes raisons, par le même état d'esprit, mais transposés dans les lettres, qui expliquent l'opposition du XVIII^e siècle au XVII^e politique, social et religieux. D'abord le rationalisme du temps, ce rationalisme venu de Descartes, mais d'un Descartes mal compris, exploité, presque trahi, puisque Descartes fut un homme profondément religieux, et même mystique : en cela d'ailleurs il ressemble à Pascal. Ce rationalisme devait trouver son compte dans Boileau, dont Voltaire, Parisien comme lui, est le disciple, dans ses affirmations catégoriques en faveur de la raison juge et régulatrice de l'art :

Aimez donc la raison, que toujours vos écrits

Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Cette même raison au nom de laquelle on s'attaquera à la religion, à l'absolutisme, à la construction irrationnelle de tout l'Ancien Régime, contraindra l'écrivain, le poète, à se soumettre aux règles, à se défier beaucoup plus que Boileau ne l'avait fait et dit de l'inspiration, de l'imagination, de la fantaisie. Bien plus, avec son esprit à la fois systématique et pratique, le XVIII^e siècle renchéra sur les règles : on sait combien il a produit de grammairiens, de puristes, combien il a vu paraître de traités de rhétorique, d'esthétique, de versification. Ces Jésuites dont il aura la haine, la phobie, dont il finira par obtenir la suppression, resteront ses précepteurs et, malgré des velléités d'émancipation, de révolte, il leur obéira toujours en matière de bon goût. Le cas de Voltaire est topique. Remarquons d'ailleurs que les professeurs de littérature, au XVIII^e siècle, seront toujours, ou peu s'en faut, des Pères ou des abbés : le P. Porée, le professeur de Voltaire, l'abbé Dubos, l'abbé Batteux, l'abbé Barthélemy, l'auteur trop oublié et méconnu aujourd'hui du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*. Marmontel, nous entendons ici l'auteur des articles de l'*Encyclopédie* réunis sous le titre d'*Eléments de littérature*, et Laharpe, l'auteur du *Lycée*, qui se convertira pendant la Révolution, ne font guère que continuer la tradition littéraire des Jésuites; on sait que pour Laharpe, il n'est d'autre dieu que Racine. Mais il y a plus : le dogme du progrès indéfini opère en faveur des classiques. Ce dogme s'était manifesté pour la première fois durant cette fameuse Querelle des Anciens et des Modernes qui avait commencé, à la fin du XVII^e siècle, par mettre aux prises Boileau et les Perrault, et qui avait repris avec plus d'ampleur dans la Régence avec le vieux Fontenelle et l'insupportable La Motte-Houdart, deux des esprits les plus secs qu'ait jamais produits le rationalisme français. Or, puisque l'humanité ne cesse de

progresser, il en faut conclure que les classiques du XVII^e siècle sont supérieurs aux Anciens, cela pour une simple raison chronologique; il faut donc les admirer, les imiter, tirer des règles de leurs œuvres, tout comme ils le faisaient des Anciens. La remarque est d'importance, car elle nous montre que ce qui allait faire progresser le XVIII^e siècle dans le sens d'une révolution dans les idées, puis dans les événements, et amener la destruction de l'Ancien Régime, devait au contraire retarder, entraver la littérature, et y maintenir l'Ancien Régime, le classicisme jusque vers 1820. N'oublions pas que les jeunes romantiques ne se révolteront pas tant contre les grands classiques du XVIII^e siècle, — ils admireront Corneille, Molière, Rossuet, Pascal, — que contre les pseudo-classiques de l'Empire et de la Révolution, contre les idéologues, contre Voltaire, et contre les maîtres de Voltaire, Racine, et surtout Boileau.

Mais il faut aller plus profond. Le contraste entre le XVII^e et le XVIII^e siècle est celui d'une époque à laquelle il fut donné d'atteindre à l'unité, et d'une autre époque qui s'attacha de toutes ses forces à détruire cette unité. Pour comprendre l'effort du XVII^e siècle vers l'unité, représentons-nous qu'après les huit guerres civiles ou religieuses qui ravagèrent la France durant toute la seconde moitié du XVI^e, et qui la laissèrent dans un état d'anarchie politique et morale, de ruine et de détresse économique, tout était à reconstruire. Ce fut l'effort du XVII^e siècle. Il s'accomplit en trois étapes, elles-mêmes coupées de brusques et violents retours à l'anarchie. La première, c'est le règne de Henri IV avec le gouvernement de Sully; ce fut l'étape durant laquelle on alla au plus pressé, en rétablissant la paix religieuse par ce compromis entre les catholiques et les huguenots que fut l'Édit de Nantes, en restaurant l'ordre et la sécurité, les finances, l'agriculture, le commerce et l'industrie, les voies de communication et les ports, en refaisant une marine et une armée, en commençant la réorganisation administrative du royaume. La deuxième étape fut le règne de Louis XIII et le gouvernement de Richelieu, c'est-à-dire, au-dedans, le rétablissement de l'autorité, la répression impitoyable de tous les germes d'anarchie, que ce fussent les rébellions huguenotes ou les rébellions féodales, l'achèvement de la réorganisation administrative, la concentration des pouvoirs; au dehors, l'effort pour rendre à la France son rang de puissance dominante en Europe, la lutte contre la vieille rivale, la monarchie austro-espagnole des Habsbourg. Enfin, la troisième étape fut le gouvernement personnel de Louis XIV avec l'administration de Colbert; achèvement de l'œuvre par le culte de la personne royale, la concentration de toute la vie française autour du roi, les victoires en Europe dehors et la magnificence à Versailles.

Ce qui fit l'unité, la grandeur du XVII^e siècle, ce fut la triple collaboration de la royauté, de l'Église et de ce que nous appellerions aujourd'hui l'intelligence. La royauté s'était donné pour mission de restaurer la France, de la remettre à la tête de la civilisation européenne. L'Église s'était donné pour mission, d'abord de se réformer soi-même, puis d'assimiler la Renaissance tout en éliminant ce qu'il y avait dans celle-ci de naturaliste et de païen, enfin de travailler à rééduquer les âmes, à reconstituer les élites, à réformer les mœurs qui en avaient grand besoin. L'intelligence, c'est-à-dire les poètes, les écrivains, les savants, les artistes, se mit au service, à très peu d'exceptions près, — encore ces exceptions ne comptent-elles guère, — et de la royauté, et de l'Église. La littérature, au XVII^e siècle, ne peut, ni se comprendre, ni se goûter complètement, si l'on oublie de la remettre dans la vie générale de l'époque, et d'y voir un des aspects de cet effort vers l'unité. La doctrine classique est aussi imprégnée de théologie et de morale catholiques — la théologie était alors à la mode chez les gens du monde, comme au XVIII^e siècle le seront les sciences, — que d'humanisme et de respect pour les Anciens.

De là ce caractère d'héroïsme qu'un tout récent historien de la littérature du XVII^e siècle, M. Pidaou-Justiniani, a bien mis en lumière. La préoccupation centrale des classiques, c'est l'homme, la reconstruction de la personne humaine. Cette personne, il s'agit d'abord de la connaître, de l'étudier; tous les écrivains du XVII^e siècle sont des psychologues, à des degrés divers. Ensuite, l'homme une fois connu, on s'efforcera de le ramener à un type idéal, qui est à la fois le chrétien, l'humaniste et le chevalier: l'honnête homme. De là ces préoccupations morales qui animent les écrivains: rien de plus significatif sous ce rapport, que le quatrième chant de l'*Art poétique*. Mais à ces préoccupations morales

s'ajoutent des préoccupations artistiques: la perfection de l'œuvre d'art par l'harmonie et l'équilibre des parties. Enfin, l'écrivain du XVII^e siècle est un méthodique: il l'est par réaction contre ce qu'il y eut de superficiel dans la Renaissance, parce qu'il est maintenant nécessaire de trier, vérifier, hiérarchiser les valeurs; il l'est, parce qu'il appartient, encore un coup, à une époque astreinte à tout reconstruire; il l'est, parce qu'il faut une méthode pour étudier l'homme, le rééduquer, l'unifier; il l'est enfin parce que la littérature elle-même a besoin d'être réglée. La recherche de méthode n'est pas seulement, au XVII^e siècle, le fait d'un Descartes et le titre de son célèbre discours: c'est une méthode nouvelle d'apologétique dont les *Pensées* de Pascal sont les fragments; c'est une méthode nouvelle d'histoire politique ou de théologie morale que nous apporte Bossuet; c'est une méthode nouvelle de dramaturgie que nous trouvons dans la règle des trois unités; c'est une méthode enfin que nous expose l'*Art poétique*. Le XVII^e siècle, qui fut un siècle vivant, fiévreux, plein d'exubérance, d'imagination, de fantaisie, un siècle à l'esprit romanesque et à l'âme passionnée, toujours secoué par des révoltes, sut par la méthode se discipliner soi-même. Il produisit ainsi des chefs-d'œuvre qui sont avant tout des chefs-d'œuvre de composition: c'est-à-dire d'unité, où rien n'est supprimé, mais où tout est à sa place; des chefs-d'œuvre qui satisfont à la fois notre raison et notre imagination, notre besoin d'ordre et notre besoin de fantaisie, nos passions et notre moralité, notre esprit et notre cœur.

Ce qui, en effet, caractérise les grandes œuvres du XVII^e siècle, mais aussi le type d'homme qu'il a créé, c'est bien cette hiérarchie cet équilibre entre la raison et la nature, entre le cœur et l'esprit. Mais c'est précisément tout cela, que le XVIII^e siècle va détruire ou qui plutôt se détruira au cours du XVIII^e siècle. Et le drame du XVIII^e siècle sera dans un impossible effort pour retrouver cet équilibre. Telle est, à nos yeux du moins, l'explication profonde, psychologique, de ses contrastes, de son manque d'unité.

* * *

Mais nous ne voudrions point situer le XVII^e et le XVIII^e siècle l'un en face de l'autre, comme deux héros de tragédie classique de costumer le XVII^e en roi généreux et vaincu, le XVIII^e en rebelle qu'une trahison a rendu vainqueur. Ce serait un beau sujet de frontispice, mais ce ne serait point de l'histoire, ni de la critique. Pour que l'unité, pour que la majestueuse harmonie du XVII^e siècle se fussent maintenues, il eût été nécessaire que la triple collaboration entre la royauté, l'Église et l'intelligence, — les « honnêtes gens » — se fût continuée. Mais, dès les dernières années de Louis XIV, cette collaboration se révélait compromise. Le régime s'était usé par suite de sa tension même. Le grand mouvement de ferveur religieuse auquel on doit, tout le long du XVII^e siècle, tant d'œuvres magnifiques, tant de saints, de mystiques, de théologiens, se poursuivait encore dans bien des âmes, et il devait par ailleurs se poursuivre d'une façon ininterrompue au cours du XVIII^e siècle, même, comme en est train de le démontrer l'énorme ouvrage de M. l'abbé Bremond: *L'Histoire littéraire du sentiment religieux en France*. Néanmoins, l'élan initial n'y était plus; une hypocrisie officielle déguisait mal les progrès du scepticisme et du libertinage. D'autre part, les querelles entre Jésuites et Jansénistes contribuaient à discréditer la religion dans les esprits, à l'affaiblir dans les cœurs le fait que ces querelles vont se prolonger, s'amplifier durant tout le XVIII^e siècle, cet autre fait que l'esprit janséniste sera l'un des éléments constitutifs de l'esprit jacobin, ne sont pas l'une des moindres causes de la Révolution. Pour comble qu'ait été l'héroïsme de Louis XIV en face des revers, de l'adversité, de la mort, les derniers jours du roi terminent le XVII^e siècle à une manière dont se termine une émouvante tragédie. Le règne avait lourdement pesé sur la France et sur les Français, et le prestige sinon encore de la royauté, du moins du système, en sortait atteint. Le royaume n'était pas ruiné, comme on le lit trop souvent dans les manuels, à la mort de Louis XIV, mais l'État se trouvait endetté; la question financière empoisonnera tout le XVIII^e siècle tout comme les querelles entre Jésuites et Jansénistes, entre les parlementaires et le gouvernement.

Constatons en même temps un affaiblissement de la littérature classique. Tous les grands noms de cette littérature disparaissent dès la fin du XVII^e siècle ou dès le commencement du XVIII^e. La Rochefoucauld meurt en 1689, M^{me} de Sévigné le suit en 1696

et c'est l'année aussi où disparaît M^{me} de Lafayette; Molière s'en va en 1673, Racine en 1699; La Fontaine s'en était allé quatre ans avant lui; Bossuet durera jusqu'en 1704, Bourdaloue le même; quant à Boileau, il portera jusqu'en 1711, avec le poids de ses infirmités, l'étendard de son *Art poétique*. Or ceux qui les remplacent et qui les continuent, sont déjà tout autres, ils sont déjà beaucoup plus petits. Au théâtre, qui succède à Racine? Lagrange-Chancel, un nom qui autorise un mauvais calembour; Campistron dont Victor Hugo dira plus tard :

Sur le Victor mort, le Campistron pullule,

et le vieux Crébillon. Voilà pour la tragédie, tandis que pour la comédie nous avons Regnard, lequel n'est qu'amusant et dépend d'ailleurs plus de Boileau, le Boileau des *Satires*, et de La Bruyère que de Molière. Naturellement l'opéra triomphe et Quinault prend sur Boileau une revanche posthume, puisqu'il est mort en 1688, mais, désormais, le succès de l'opéra va s'affirmer aux dépens du théâtre. En poésie, plus rien, sinon, avec Jean-Baptiste Rousseau, le commencement du faux lyrisme, avec la Fare et Chaulieu, le commencement des petits vers spirituels, mondains et licencieux : la poésie sans poésie. L'éloquence religieuse s'affadit avec Massillon et Fléchier. Avec Fénelon, esprit utopique et âme sensible, poète de style rocaille dans son *Télémaque*, mystique influencé par le quietisme de M^{me} Guyon, réformiste en politique et novateur en littérature, avec ce Fénelon que tout le XVIII^e siècle, Jean-Jacques compris, adoptera comme un précurseur, se manifeste déjà la sensibilité, tandis qu'avec La Bruyère débutent le réalisme, la critique de la société.

En résumé, que constatons-nous? Un incontestable réveil de la préciosité, accompagné lui-même d'une recrudescence des influences espagnoles et italiennes; ensuite, une forte poussée du mouvement sceptique et libertin; enfin, le règne des femmes, des salons, — un règne qui deviendra bientôt une tyrannie : on dirait que tout ce que les classiques et les réformateurs catholiques avaient combattu dès le début du XVII^e siècle, reprend vie et forces, maintenant que ces grands classiques ont disparu. On voit par là combien est juste l'image qui compare le XVII^e siècle à une puissante digue posée entre le XVI^e et le XVIII^e : plus de cent années durant, la digue se montra capable d'arrêter les eaux de la Renaissance naturaliste et païenne; mais ces eaux ont filtré par-dessous, et voici qu'elles vont reprendre leur cours. Enfin, les réfugiés huguenots, chassés par la Révocation de l'Édit de Nantes, vont faire pénétrer peu à peu les influences anglaise et allemande en France, avec le dictionnaire de Bayle, ce dictionnaire qui prépare l'*Encyclopédie*, et le déisme anglo-saxon.

Rien de plus significatif qu'un changement de style. Précisément, le style est en train de changer. Non pas dans la poésie, mais dans la prose qui exprime toujours mieux que le vers les modifications dans les mœurs et dans les idées. Voici maintenant qu'à la grande, et parfois lourde phrase du style périodique, du style synthétique, celui de Descartes dans son *Discours sur la méthode*, celui de Balzac, celui surtout de Bossuet, va substituer la petite phrase, courte, sèche, rapide, analytique, si propre à la satire et à la polémique, le style de la Bruyère, puis de Montesquieu, puis de Voltaire.

Il était nécessaire d'insister sur ce passage, cette transition entre le XVII^e et le XVIII^e siècles, parce que rien n'est plus important que les origines d'une époque : c'est dans les racines que se trouve en effet toute la plante. C'est de l'impulsion première que dépend tout le mouvement qui va suivre.

* * *

C'est pourquoi le XVIII^e siècle et la Révolution elle-même sont déjà contenus dans la Régence. Nous retons ici de la littérature dans la politique, pour la simple raison qu'il est impossible désormais de les séparer. Le jour où le Régent fit casser le testament de Louis XIV, le jour où il rappela le Parlement, le jour enfin où il orienta la politique extérieure vers l'Angleterre — sans parler de sa politique financière et des conséquences sociales que devaient entraîner le système de Law et de sa faillite — ce jour-là, la destruction de l'Ancien Régime est commencée, et par l'Ancien Régime lui-même. C'est toujours par la tête que le poisson pourrit : le libertinage de l'esprit et des mœurs dont le Régent, sa famille, son entourage, ses favoris, une grande partie de la noblesse elle-même, et beaucoup parmi les membres du haut clergé, sont les

premiers à donner l'exemple, se répandra peu à peu chez les hommes de lettres, la petite noblesse, la bourgeoisie, les nouveaux riches. Il suffira d'un homme de génie capable de systématiser tout cela, d'organiser la campagne, pour mettre au service de ses idées toute la littérature, histoire, philosophie, poésie, roman, théâtre, sans parler du pamphlet et de la lettre, pour que le mouvement devienne irrésistible. Voltaire, ne l'oublions pas, fut l'exact produit de la Régence.

L'histoire de la Régence vient d'être faite jour par jour, presque heure par heure par l'exact érudit Dom Lederc, et c'est un vrai monument d'érudition bénédictine, le plus récent ouvrage sur le sujet, et qui l'épuise. A partir de la Régence, toute la politique française sera un effort impuissant pour retrouver l'équilibre. Tantôt elle s'efforcera à continuer l'opposition à la politique de Louis XIV; tantôt, au contraire, elle s'efforcera de reprendre cette politique. Les attitudes successives et contradictoires des différents gouvernements à l'égard des parlements et des parlementaires, en sont la démonstration : de là, un état d'incertitude et de trouble. Les parlementaires, ne l'oublions pas, représentent cette bourgeoisie, petite ou grande, allant de la noblesse de robe aux avocats de province, de laquelle sortiront un Montesquieu; un Voltaire, et combien de philosophes, d'hommes de lettres et plus tard le Tiers-Etat, la Constituante, les Girondins, la plupart des Jacobins, Robespierre lui-même. Répétons-le encore : ces parlementaires sont presque tous imprégnés de jansénisme, donc adversaires acharnés des Jésuites. Telle est donc bien la cause intérieure dont la Révolution sera l'effet.

La cause extérieure en sera la politique étrangère dont le renversement des alliances marque bien aussi le déséquilibre. Ce renversement, il était imposé par les profondes modifications qu'avait subies le groupement des puissances européennes, par l'accroissement de la puissance anglaise, par la naissance et l'affirmation de la puissance prussienne, et derrière la Prusse, lequel qu'apparaît une nouvelle puissance, la Russie. Mais ce renversement des alliances ne fut pas compris, ne fut pas soutenu. Il arriva en effet ceci, qu'il mettait la France aux prises avec les pays et les hommes qui avaient le plus de prestige auprès de l'opinion, qui exerçaient le plus d'influence sur les esprits et sur les mœurs : l'Angleterre, de Locke, de Newton, de Richardson, de Thompson, de Shakespeare, d'Ossian; l'Angleterre dont on admire tant les institutions, les jardins, la manière de vivre; la Prusse de Frédéric II, le roi philosophe, celui dont Voltaire sera le chambellan, le maître à penser et à écrire. Ce désaccord entre l'opinion et la politique extérieure, — aussi bien l'Autriche et les Habsbourg, malgré Joseph II, représenteront-ils la féodalité qu'il faut achever de détruire, — manifeste donc, sur un autre plan, la situation dangereuse du régime, et son extrême embarras. Car le régime est pris entre une opinion, — fait nouveau que n'avait jamais connu le XVII^e siècle, et qui s'est formée peu à peu autour d'un mot d'ordre : les réformes, auxquelles viendront s'ajouter les « lumières » — et une Europe nouvelle, qui ne veut plus être l'Europe française, qui se sert de la culture française contre la France elle-même, où l'Angleterre devient la puissance dominante, démontrant ainsi à la France que Louis XIV est mort et ne ressuscitera plus. Ce sont là les causes politiques de la Révolution, bien plus que la question financière ou la misère du peuple français. Ceux qui ont au moins feuilleté le grand ouvrage que M. Marion a consacré aux finances de la France sous l'ancien régime, ont bien dû reconnaître, d'abord qu'elles n'étaient pas si compromises, ensuite que le pays était prospère, mais que l'Etat était, sinon pauvre, du moins gêné. Sans parler du désordre endémique dans les affaires de l'Etat. Au XVIII^e siècle en effet, le commerce, l'industrie, l'agriculture se sont beaucoup développés en France, le luxe s'est beaucoup répandu : l'histoire des arts, surtout des arts mineurs suffit pour le démontrer. En revanche l'Etat, la noblesse, le clergé s'étaient appauvris au profit d'une bourgeoisie que de nouveaux riches, des commerçants, mais aussi des paysans et des artisans, ne cessaient d'augmenter. Or c'est précisément cette augmentation de la bourgeoisie, cette apparition de la classe moyenne, ce développement du grand commerce et de la grande industrie qui allaient provoquer la chute de l'Ancien Régime par des exigences, d'abord d'ordre économique, puis d'ordre politique. N'oublions pas que le Français est économe, conservateur quand il songe à ses biens, frondeur et même révolutionnaire quand il songe au gouvernement, aimant à entretenir un certain désordre politique autour de lui; or c'était ce Français-là, qui avait alors de l'argent

dans ses banques, ses coffres ou ses bas de laine, mais qui se refusait à payer les impôts et les contributions indispensables. Situation de laquelle l'État ne put jamais se tirer. Situation que reflète d'ailleurs très bien la littérature où apparaissent les types du bourgeois commerçant avec le « philosophe sans le savoir », du nouveau riche avec Turcaret, du « paysan parvenu » avec le roman célèbre de Marivaux, du bohème avec le neveu de Rameau, du déclassé qui veut arriver à tout prix, et qui, de fait, arrive, avec Figaro.

Ce qui précède nous démontre pourquoi, au XVIII^e siècle, on ne saurait séparer la littérature de la politique. Toute la littérature du XVIII^e siècle peut être même qualifiée de politique. Le moment est donc venu de tracer la courbe de l'opinion. Le premier caractère de cette courbe, c'est que jamais, au cours du XVIII^e siècle, le principe même de la royauté ne fut sérieusement contesté. Les républicains apparaissent très tard, presque malgré eux, alors que la Révolution est commencée. Il faudrait se garder de prendre trop au sérieux les boutades d'un Diderot, les paradoxes d'un Rousseau, lequel est d'ailleurs un étranger, les outrances d'un Mably ou d'un Holbach. Certes, on aime et on admire de plus en plus la république, mais chez les autres : dans les cantons suisses à Venise, tout à la fin du siècle aux États-Unis. Encore admire-t-on autant la république aristocratique, l'oligarchie de Venise ou de Berne, que la démocratie. De fait, la république égalitaire est un idéal que l'on place très loin des réalités, dans l'hypothèse d'une nature primitive, dans l'âge d'or, aux temps héroïques de Sparte, d'Athènes et de Rome : je dirais même qu'il y a là simplement la forme politique du rêve pastoral qui enchantait le XVIII^e siècle, le détournait d'un horizon toujours de plus en plus orageux, le maintint dans son optimisme. Jean-Jacques en personne hésite et finit par pencher vers une aristocratie élargie, un patriciat vertueux. Au contraire, l'une des idées favorites, ce fut alors celle du despote éclairé, d'une dictature et de l'intelligence et des lumières. Tous les philosophes, y compris Rousseau, ont cherché à s'appuyer sur l'absolutisme, à se servir du pouvoir pour écraser l'infâme. Pourvu que le despote fût un « philosophe » on était prêt à lui accorder des pouvoirs sans contrôle. On les aurait accordés à Louis XV, puis à Louis XVI, s'ils étaient entrés dans les vues des « philosophes ». On leur demandait cependant autre chose, en France du moins, et ce qu'on leur demandait, ce qu'on finit par exiger d'eux, ce fut précisément les revendications économiques, politiques et sociales de la bourgeoisie. Mais il apparut longtemps que le roi seul était capable de les opérer, on chercha donc à se servir du roi, et contre le clergé, et contre la noblesse, et surtout contre les ministres. En somme, on attendait du roi la révolution. Ce fait nous révèle la survivance d'une ancienne tradition, l'alliance des rois de France et de la bourgeoisie contre la féodalité. On voulait, par le roi, avec le roi, le retour à cette tradition. La constitution de l'ancienne France est alors un mythe assez analogue à celui du bon sauvage, de l'homme selon la nature ou du progrès indéfini : cette constitution de l'ancienne France, ce sont les droits et privilèges des parlements. Le retour à cette constitution est une idée qui préoccupe tout un groupe, parmi lequel Fénelon, qui s'est formé autour du duc de Bourgogne, du vivant encore de Louis XIV. Il se renforcera sous la Régence, ses adhérents s'appelleront les politiques; Montesquieu en sera : voilà pourquoi la dernière partie de l'*Esprit des Lois* est consacrée aux lois féodales. Mais déjà la constitution anglaise s'impose, avec un parlementarisme qu'on voit fonctionner de France comme on se figurait que les parlements avaient fonctionné au moyen âge, sous saint Louis, sous Philippe-Auguste, sous les Valois. En somme, l'idéal politique du XVIII^e siècle fut une monarchie constitutionnelle, fondé en partie sur d'anciennes traditions françaises, en partie sur une imitation de la constitution anglaise, une monarchie qui serait établie par une dictature, celle d'un roi philosophe, d'un despote éclairé. L'idée républicaine ne prit corps que lorsqu'on eut perdu définitivement tout espoir dans la royauté. A ce moment-là, un républicanisme de sentiment, un républicanisme purement littéraire, alimenté par le mouvement du retour à la nature, puis par le mouvement du retour à l'antique, prit corps dans une république une et indivisible à laquelle personne, au fond, ne s'attendait, et qui ne cessa de se sentir fragile et menacée, d'où ses violences. Mais alors la Révolution était depuis longtemps commencée.

GONZAGUE DE REYNOLD,
Professeur à l'Université de Berne.
Membre suisse à la Commission de Coopération
intellectuelle à la S. D. N.

(A suivre)

Les Livres et la vie

Procès de l'Amérique

Depuis deux mois, les livres traduits des écrivains américains encombrant nos tables de travail. Ce fut d'abord un pamphlet de Mencken — *Préjugés* (1) — âpre satire où la critique même des citoyens des U. S. A. revêt une forme américaine. Une sorte de force mécanique, d'impitoyable et juste rigueur — trop juste, peut-être! — lui fait un visage fermé. Il y a trop de logique pure, presque frénétique, dans de telles pages pour qu'elles nous touchent. Leur sens pourtant reste dicté par une vision très lucide des tares d'une vie standardisée. Elles expriment àprement le vide d'une civilisation tout entière fondée sur le rendement et la production devant les grandes douleurs humaines et les exigences de l'âme.

Chez Waldo-Franck, la critique est plus déliée, et, pour tout dire, nous paraît moins courte. Dans *Re-Découverte de l'Amérique* (2), on trouve cet effort de compréhension qu'implique tout jugement valable. Moins qu'à maudire, Waldo-Franck s'efforce à voir clair. L'Amérique n'est pas pour lui ce qu'elle est pour Mencken : le bouc émissaire chargé de tous les péchés du monde moderne. Mieux qu'un autre, il sait de quels éléments hétéroclites, de quelles races disparates sont formés les États-Unis. Le romancier s'est appliqué à nous décrire ces émigrants, parias du monde, qui viennent aux rivages de l'or et de la machine, tenter enfin leur dernière chance. Il les a montrés, hâves, rendus, épuisés par un dur voyage et jetés sur les quais de New-York comme des épaves prêtes à subir tous les courants et toutes les marées. L'essayiste — car Waldo-Franck est essayiste presque aussi bien que romancier — a tenté de re-découvrir la force qui fait les nations unes et les peuples libres. Il s'est souvenu de l'Europe du Moyen âge, de cette Europe qu'avaient ravagé les grandes invasions barbares. Elle aussi était composée de races diverses et antagonistes. Il a voulu saisir son secret. Il a scruté sa vie profonde pour découvrir la raison d'être qui lui conférerait l'unité. Et voici que le philosophe d'Amérique, par un étrange paradoxe, a compris ce que les écrivains d'Europe s'appliquent chaque jour à oublier et qu'il est prêt à reprendre le mot de Belloc : « L'Europe, c'est la Foi ».

« Le moi de l'Europe dépérit, note Waldo-Franck, et n'agit plus ne parle plus, ne possède plus de concept d'unité. Un corps s, brise. Puissante, mais déjà entamée, son énergie s'épanche vers l'extérieur. Dans son état intégral, il ne relevait que de Dieu. Les clochers gothiques étaient l'expression de cet univers orienté dans le sens de la hauteur. Le voici devenir un multi-univers, disposé horizontalement. Car il est en train de se briser. »

Un esprit qui, ne fût-ce qu'une fois, a saisi cette fonction humaine de l'Église « faiseuse d'unité », non par une discipline externe, mais par une intérieure ordination de toutes les âmes aux mêmes espoirs et aux mêmes fins, n'est-il pas bien près de conclure à la nécessité, pour les cultures de demain, d'un véritable humanisme chrétien?... Waldo-Franck ne conclut pas; bien au contraire, il rejette pour l'Amérique cette emprise de l'idée chrétienne parce que, pour lui comme pour M. Ramon Fernandez : « Il est des courants qu'on ne remonte pas. » Il considère le Moyen âge un peu comme Paul Valéry juge la pensée de Bossuet : une puissante architecture, mais dont les lignes ne nous touchent plus! Il sacrifie à cette superstition du temps devant laquelle

(1) Boivin.
(2) Grasset.

s'inclinent la plupart des penseurs actuels (1). L'une des causes de cette dépendance ne serait-elle pas le défaut d'attention accordée aux phénomènes intérieurs, à cette permanence souveraine des passions et des grands désirs chez l'homme concret ?

Aussi la critique de Sinclair Lewis peignant *Babbitt* (2) va-t-elle plus loin dans la compréhension du problème que tous les essais jusqu'alors tentés pour le résoudre d'une manière abstraite. A peine ose-t-on, à propos de ce livre, prononcer le nom de roman. Sinclair Lewis s'y montre plus apte à des portraits fouillés et nets qu'à des agencements d'aventures ou à des récits d'événements. *Babbitt* est le type même de l'homme pour lequel rien n'existe parce qu'il n'existe pas lui-même. Il a des « idées » sur toutes choses, une « vision » de tous les problèmes à condition que idées et vision ne dépassent pas le niveau de celles qu'un « lecteur moyen » peut trouver dans l'éditorial d'un quelconque journal financier. Des mots lui tiennent lieu de pensées : standard, rendement, action, réalisme, affaires, dollars sont les mots les plus usuels de son vocabulaire intime. On ne peut même pas dire de *Babbitt* qu'il soit la brute, il est le néant, le vide — quelque chose d'en dessous de l'animal. Aux yeux mêmes de Sinclair Lewis est-il autre chose que *l'Américain de grande série* ?...

L'immense succès de ce livre aux États-Unis prouve que, sans doute, les Américains y ont discerné moins d'ironie et moins de fiel que nous n'en discernons nous-mêmes. Pour nous, *Babbitt* est une satire, et la plus dure des satires — celle qui relève ces traits vivants, ces tics familiers qui démasquent, une brève minute, l'absence essentielle de l'âme. On ne peut pas dire, en effet, que *Babbitt* soit un type, tels Bouvard et Pécuchet, par lequel Sinclair Lewis ait voulu peindre une hypertrophie du sens pratique chez un homme tout à la fois médiocre et faussement raisonneur ; son point de vue est plus général. Ce que nous touchons dans *Babbitt*, ce n'est pas seulement le vide d'un homme, mais celui de toute une famille, d'un Etat, d'une société. L'homme d'affaires de Zénith est heureusement accompagné d'un fils amateur de vitesse et dédaigneux de toute culture, d'une fille éprise d'œuvres sociales, d'une femme modèle, prohibitionniste et automatique dans l'accomplissement du devoir, d'une ville entière où l'on ne vit que pour l'argent et pour le confort. C'est bien l'Amérique que Lewis veut condamner. *Babbitt* est bien un procès, voire même un réquisitoire. On y assiste à la « désinumanisation » (qu'on me pardonne cet affreux mot, mais je n'en trouve point d'autre qui exprime cet abâtissement progressif) d'une culture tout entière avec ses prolongements sociaux, familiaux et individuels. Le dessein de Sinclair Lewis, malgré la minutie du détail, apparaît d'ailleurs clairement dans de brèves phrases, ici ou là, qui éclairent toute l'analyse. Ainsi, après nous avoir fait assister au réveil de *Babbitt*, chez lui, dans la villa des Hauteurs Fleuries, il écrit d'un trait net et dur : « En somme, il ne manquait qu'une chose à la maison des *Babbitt*, c'était d'être un foyer. »

De ces critiques qu'adressent les écrivains américains aux mœurs mêmes de leur pays, on pourrait indéfiniment multiplier les exemples. M. Charles Mercier dans son *Humanisme aux États-Unis* (3) nous en fournit trois importants en raison de leur qualité et de la tendance constructive qu'ils révèlent jusque dans leur réquisitoire. M. Levinson, dans ses *Figures américaines* (4), les

réunit en une galerie de portraits dont on n'a pas encore sans doute reconnu toute la portée. Les poètes américains vivent à Paris plutôt qu'à New-York, ils ont en France leur revue — *Blucus* — ils ont leurs cercles et leurs réunions, ils préfèrent la vie de l'Europe, même difficile, à la vie des États-Unis où tout le crédit qu'on leur accorde est tout au plus celui d'amuseurs qui peuvent, parfois, renouveler agréablement les formules de publicité ! Il ne s'agit pas d'un phénomène sporadique, mais bien d'une révolte collective, d'un cri de défense, jeté là-bas par tout ce qui pense et veut vivre devant l'oppression de la finance et de la machine chaque jour plus lourde et plus inhumaine.

Rien peut-être n'est plus important qu'amener les Européens à écouter anxieusement ce cri et à bien en comprendre le sens. Il est, nous affirmait hier encore René Lalou, « notre seule raison d'espérer en l'avenir du nouveau monde ». Il est, pour moi, quelque chose de plus : l'avertissement le plus juste et le plus précis qui puisse mettre l'Europe en garde contre des tentations menaçantes. Rien n'est aussi fort devant les apologies du « réalisme » et de « l'économique » que tentent de jeunes écrivains comme Jean Duchaine, que l'attitude de ceux-là mêmes qui savent où mène cette primauté du matériel et qui en ont durement souffert dans leur esprit et dans leur corps. Cet argument qui se traduit par des vies réfute mieux que des analyses purement logiques des tentatives dangereuses et des desseins mal avoués. Dans le *Procès de l'Amérique*, qu'il faudra bien que les intellectuels d'Europe instaurent un jour pour rendre aux nations occidentales la conscience de leur vocation, on peut dès maintenant joindre au dossier les terribles réquisitoires de ceux qu'on eût pu imaginer dans l'attitude des avocats de la défense... Certaines voix de l'âme sont si fortes et si essentielles que rien ne les fait taire dans l'homme. Les écrivains actuels d'Amérique nous en donnent une preuve de plus.

* * *

Un tel témoignage ne doit pas nous trouver seulement curieux et pleins de dédain. Il nous touche directement. Ce que les écrivains américains viennent aujourd'hui chercher en Europe, c'est quelque chose qui n'est déjà presque plus l'Europe. Celle-ci, chaque jour davantage, emprunte sa vie aux États-Unis, y conforme son idéal. Il y a, en 1930, une « Amérique Intérieure » au sein des esprits et des peuples — et qui est peut-être la plus grave menace qu'ait pu courir la culture occidentale depuis quelques siècles. La tentation de l'Orient, si insidieuse et malfaisante qu'elle ait pu être, trouvait, en effet, dans le tempérament même de l'Européen des lignes de résistance et une volonté presque instinctive de faire front ; l'américanisme, au contraire, flatte simplement ce goût de l'action à quoi risquent de s'abandonner les Occidentaux emportés. Et alors même qu'un obscur instinct nous dicterait devant l'Amérique un cri de révolte soudain, cette révolte ne suffirait pas à nous préserver de la lente déspiritualisation que des méthodes et des désirs américains introduisent dans notre vie. M. Duhamel ne peut se résoudre à accepter la vie actuelle des États-Unis comme une existence qui convienne à la simple condition d'homme, encore intitule-t-il son livre *Scènes de la Vie future* (1) par une espèce d'abandonnement préliminaire à cette fatalité destructive et amoindrissante à laquelle il ne livre l'Europe qu'avec des larmes !

Une fois de plus, son dernier livre révèle nettement le fort et le faible de M. Duhamel : sa singulière perspicacité en face des événements et des hommes, son inaptitude constante à analyser les principes d'une manière un peu précise et définitive. Une âpre

(1) A ce propos, il convient de noter à quel point Henri Massis avait raison dans *Défense de l'Occident* de désavouer l'action dissolvante de la pensée de Kaysersling. Presque tous les essais actuels de résolution du problème de l'Orient comme du problème de l'Amérique sont comme empêchés par la conception de Kaysersling de « la civilisation dernier stade de la culture ». On en trouve des traces chez Waldo Franck comme chez Berdiaeff et elle enchaîne au catastrophisme des tentatives qui, sans son entrave, eussent pu aboutir.

(2) Stock.

(3) Payot.

(4) Attinger.

(1) Au Mercure de France.

ironie, mi-vengeresse, mi-douloureuse, domine le livre et lui fait jeter des feux éclatants. Les tableaux de M. Duhamel sont saisissants de vérité et de puissance imaginative. Il excelle à faire revivre, à animer même l'absence de vie intérieure où demeurent plongés les Américains qu'il a vus. Qu'il nous décrive une usine ou un cinéma, une avenue ou les abattoirs, une pareille émotion soulève le rythme même de la pensée et le flot des mots qui s'ordonnent selon la délicate clarté de ses désirs intérieurs. Au meilleur sens, du livre de M. Duhamel on peut dire qu'il est bien français. Ni diatribe, ni froid sarcasme, mais une douleur intelligente et un regard sûr. Mencken accuse, Waldo-Franck disserte, Lewis raille tous les détails — M. Duhamel ne retient que le sens profond et les grands traits qui l'illustrent ou qui le développent. Il mêle, sans cri ni fausse pudeur, le rire et les larmes dans son livre — et toutes les fois qu'il rencontre un prétexte concret qui les fasse jaillir, spontanés, cela fait une harmonie très humaine et très fraternelle, comme l'espèce de voix du cœur qu'on entend en soi lorsqu'on est loin de tout ami et malheureux; cela rend le son de l'exil!

Mais suffit-il de constater une faillite et de jeter un cri de douleur devant un monde qui s'écroule tel un rêve à peine caressé?... Devant la menace de l'Amérique, où Duhamel trouvera-t-il les motifs profonds et durables qui permettront de résister et de revivre? Son livre demeure sans réponse. Dans la mesure même où il vous touche et vous retient, vous êtes déçu de constater ainsi sa carence devant la question essentielle. Est-ce l'idéalisme un peu vague qu'il préconise dans *Civilisation* que M. Duhamel espère opposer à la frénésie matérielle qui risque de saisir l'Europe? Peut-on cependant oublier que c'est sous le signe de la Liberté que s'est développée cette civilisation toute mécanique et despotique, et, au contraire, M. Duhamel ne devrait-il pas trouver là des raisons de se méfier de ces idéaux généreux qui, par leur élasticité, permettent aux hommes asservis de garder, sous quelque rapport, figure d'homme libre, ce qui les abaisse plus encore?

C'est en Europe qu'il faut commencer le nécessaire *Procès de l'Amérique*, c'est en nous-mêmes qu'il faut l'instaurer. Il ne suffit pas de bien peindre, il faut encore pouvoir empêcher. L'alarme donnée par Duhamel ne sera un acte que lorsqu'il aura proposé des moyens de faire face au péril et de le dominer. En est-il d'autres qu'un retour à ce qui a fait l'Europe unie et agissante : La foi sommet d'une hiérarchie de connaissances, qui les maintienne à leur juste place et introduise dans la vie même un équilibre du fond de l'âme?

Car aux silences de ce livre, nous n'opposons pas simplement les exigences d'un salut public étendu à une nation ou à un monde, nous ne disons pas : « Comment sauver l'Europe, la France ? » mais nous demandons avec angoisse comment il espère sauver l'homme? Il nous répond par un silence. On sent que devant une telle question toutes ses « idées » se défont et sont saisies par la déroute. Encore une fois, il ne s'en tire qu'en redescendant au concret, et si son cri — c'est presque une supplication — reste pathétique et direct, on ne peut pas dire qu'il fournisse une méthode de redressement : « Inspirez-moi, paysans français, vous dont les vertus ressemblent à des travers, vous que j'ai raillés bien souvent, vous dont l'histoire est tout entière de patience, de réserve, d'économie, de finesse. Inspirez-moi, car je suis seul parmi ce peuple étranger. Pères venez à mon secours. »

Et si les paysans français, les « pères » soudain levés de terre répondaient à son juste appel, M. Duhamel est-il bien sûr qu'il comprendrait leurs paroles et leurs conseils sans s'associer en quelque manière à cette foi, à cette espérance, à cette souveraine charité qui les inspireraient comme jadis?... Ce ne sont pas seulement les effets qu'il faut maudire mais les causes pour mieux

atteindre les effets! Si l'on veut que l'homme vive encore, il ne faut pas seulement haïr la machine qui l'empêche de vivre, mais le dessein d'orgueil insensé qui l'a fait construire la machine et mettre en elle son espérance parce qu'il la pensait son œuvre, toute soumise à sa royauté!

Maurras lui-même le disait naguère : « Toute réforme sociale suppose à sa base une réforme intellectuelle ». Et pour maudire efficacement les idoles de sang et de boue que M. Duhamel repousse de toutes les forces de son cœur d'homme, il faudrait maudire avec elles les principes qui ont amené les hommes soudain vides d'eux-mêmes à les dresser et à les servir. Pour rendre à l'homme sa figure humaine, pour arracher enfin son regard des machines qui le fascinent et l'arrachent aux choses intérieures, il faudrait ouvrir son esprit à cette métaphysique rédemptrice, exaltante en ses exigences et faiseuse d'humilité, à laquelle M. Duhamel semble encore refuser son cœur.

N'éprouve-t-il pas lui-même cette carence, lui qui, à un jeune écrivain venu récemment pour l'interviewer, donnait cette définition de ceux qui sentent comme il sent et veulent penser comme il pense : « *Nous sommes des honnêtes gens désespérés.* »

S'il est fécond, sain, pathétique d'être passé par le désespoir, d'en avoir connu les affres puissantes et actives, est-il honnête d'y demeurer et de se définir par lui?... Nous ne pensons pas que l'homme qui a trouvé un tel sursaut devant le contentement de soi qui caractérise la mentalité d'Amérique se tienne jamais pour content d'un état seulement humain, fût-ce même du désespoir.

JEAN MAXENCE.

Cent années de Grèce libre

Rendons justice aux écrivains romantiques. Leurs folies ont eu des revers qui atténuent quelque peu les désastres de toutes sortes dont ils ont comblé le XIX^e siècle, et dont nous subissons encore tous les jours les conséquences. Certains d'entre eux ont eu des vues politiques ou économiques géniales. On rappelle, récemment, combien Lamartine avait eu raison contre le prosaïsme de M. Thiers dans la question des chemins de fer. Dans un domaine supérieur, c'est incontestablement à Chateaubriand, à Byron, à Lamartine encore, et dans une faible mesure à Victor Hugo que l'on doit l'affranchissement de la Grèce. Il convient ici de rappeler que par une étrange collaboration de ces visionnaires avec un roi d'ancien régime et un roi-bourgeois, sont sortis l'indépendance de la Grèce, la conquête de l'Algérie et l'aide française à l'indépendance de la Belgique. Ainsi la vieille monarchie française prouvait à ses derniers jours qu'elle était capable de s'assimiler, de rectifier et de mener à bonne fin les entreprises des plus chimériques de ses sujets. Peut-être si elle avait su prolonger son existence, aurait-elle un jour absorbé le socialisme et réalisé les réformes sociales et de justice que la France de 1930 est encore à attendre...

Quoiqu'il en soit, il est de stricte loyauté de relever que c'est à un mouvement révolutionnaire compris et endigué par un sage gouvernement royal que la Grèce doit sa liberté. Les classicistes doivent à cette occasion rendre hommage à la générosité des romantiques, et les républicains au roi Charles X qui envoya le général Maison au secours des Grecs, dont la flotte participa à la victoire de Navarin, et dont le nom figure au bas du Traité de Londres de 1830 par la signature de son ministre des Affaires étrangères Montmorency-Laval.

Cette mise au point historique est nécessaire quand on songe au peu de souvenir reconnaissant que la presse française voue à Charles X, à Louis-Philippe et à Napoléon III qui ont doté la Troisième République de la splendide Algérie et préparé ainsi les protectorats tunisiens et marocains. Souvenons-nous qu'

renier le passé, même le plus lointain, c'est toujours couper des possibilités d'avenir. C'est pour être demeurés fidèles à ce passé pendant plus de quatre siècles et demi que les Grecs ont attendri le cœur sensible de nos romantiques. Ceux-ci ont commencé par verser des larmes sur des infortunes en bonne partie littéraires! Ils n'ont pas toujours déploré le triste sort des Grecs de 1800, mais plutôt la décadence de la Grèce antique. (Et par là d'ailleurs, ils rejoignaient la pure tradition des humanistes.) Ce sont leurs gémissements qui ont par la suite accredité en France cette légende tenace qui se dissipe à peine, que les Grecs modernes étaient les authentiques descendants de Platon et d'Aristote, d'Alcibiade et de Périclès! La légende fut plus forte que la réalité historique, et fit oublier l'occupation romaine, les invasions, l'empire semi-asiatique de Byzance, l'orthodoxie et le patriarcat, l'influence turque, pour imaginer une Grèce d'avant le Christ, miraculeusement conservée jusqu'à nos jours et, comme une Belle au bois dormant, réveillée de son sommeil par les grandes puissances qui éloignèrent d'elle les maléfiques et sanguinaires enchantements de l'empire turc.

Mais la légende avait secrètement raison. Car c'est pour avoir conservé le souvenir de ces splendeurs de l'antiquité et du moyen âge byzantin, que les Grecs de 1830 — mélange de vingt races — ont mérité l'intervention de l'Europe chrétienne en leur faveur et suscité cette intervention qui, à Navarin, prenait sa lointaine revanche de l'échec des Croisades. Ainsi se relie sans cesse la chaîne des siècles et des travaux de l'homme. Véritable croisade qui eut son héros et son martyr dans la personne du patriarche Grégoire V, pendu par les Turcs et dont le cadavre fut livré aux fureurs de la populace. Croisade qui eut ses poètes, Rigbas et Byron, ses chevaliers, tel ce jeune marin Canaris qui, seul, mitait le feu au vaisseau de l'amiral turc, tel ce bataillon sacré qui préluda aux sacrifices en se faisant décimer en Roumanie, croisade qui enregistra les hécatombes chrétiennes de Chio et de Psara.

Voilà les événements d'une beauté tragique, qui dérivent de la civilisation même de la Méditerranée chrétienne dont, cette année, la Grèce commémore l'ardent souvenir. Comment ne pas rapprocher cette résurrection de la résurrection belge? Comment ne pas, hélas, songer au sort de l'une des puissances qui jadis délivrèrent la Grèce et qui, aujourd'hui, est anéantie par les Soviets? Joie pour une renaissance, tristesse pour un malheur qui menace notre civilisation toujours sur la brèche...

Nous venons de recevoir les timbres-poste consacrés au grand événement de 1830. L'un d'eux est évocateur d'une carte sobre et une où sur deux tons ressortent la minuscule Grèce de 1830, la grande Grèce de 1930. Et voici un nouveau miracle grec. Comment ce peuple a-t-il pu revivre, prospérer, essayer ses enfants sur toutes les mers avec une politique intérieure faite de constantes luttes de partis, de clans et d'avocats sans clientèle! Jamais dissociation ne fut plus visible entre le patriotisme, l'économique et la politique! Le premier, toujours vibrant, faisait tous les sacrifices imaginables pour secourir

les finances officielles aux abois qu'une détestable manie de néo-politique ne parvenait pas à clarifier. Et depuis vingt ans, ce miracle s'accroît : jamais la Grèce n'avait eu plus d'instabilité politique associée à une prospérité matérielle générale et à un agrandissement moral, ethnique et territorial de la patrie!

Pays de vastes énergies, ingénieuses et sobres, pays d'éloquence reuse et d'actes minutieusement calculés, pays de beauté et de pureté, pays de travail acharné et d'hospitalité large et généreuse. Tous ces contrastes nés du soleil méditerranéen, et des multiples

civilisations qui, depuis des millénaires, déferlent sur la Grèce la rendent un des coins du globe les plus passionnément humains. Une réserve d'idéal et de bon sens pour notre Occident trop américanisé. Si le souvenir de la Grèce antique a aidé la Grèce moderne dans sa délivrance, ne nous laissons pas éblouir par nos souvenirs classiques, et si d'aventure nous dirigeons nos pas vers ces heureux rivages, faisons comme le dernier des grands romantiques — nous voulons dire Maurice Barrès : sur la cendre des morts aimons les demeures vivantes élevées par-dessus leurs mausolées. Barrès dans son *Voyage de Sparte* eut le courage de délaisser Minerve pour la divine mère du Christ, et dans son *Enquête aux pays du Levant*, de faire l'inventaire de toutes les richesses neuves et palpitantes de vie que l'Occident religieux et laïque apportait au vieil Orient réveillé. Faisons comme lui : en ce centenaire de l'indépendance grecque, intéressons-nous à la Grèce vivante.

PHILIPPE DE ZARA.

Les caractéristiques de l'industrie belge depuis la guerre

Les grands recensements de l'industrie belge ont eu lieu en 1846, en 1896 et en 1910. Ils ont été complets et se sont étendus à toutes les entreprises du pays. La loi qui décréta le recensement de 1910, disposait dans son article 1^{er} que désormais des dénombrements généraux auraient lieu tous les dix ans. La guerre en a empêché l'exécution : le dénombrement prescrit pour 1920 n'a pas été fait. Des besoins plus urgents s'imposaient alors au gouvernement. Avec plus ou moins de bonheur, la lacune a été comblée en 1926 par une enquête partielle qui a embrassé, le commerce exclu, toutes les entreprises industrielles occupant dix ouvriers et plus. Fragmentaires et limités, les renseignements recueillis suffisent néanmoins à mettre en relief quelques changements survenus dans l'économie nationale depuis 1910.

* * *

Le personnel occupé dans les entreprises industrielles de dix ouvriers et plus a subi un accroissement qu'on peut sans exagération qualifier de formidable :

522.000 ouvriers en 1896;
697.000 ouvriers en 1910;
1.080.000 ouvriers en 1926.

De 1896 à 1926, l'augmentation est de plus de 100 %; de 1910 à 1926, elle est encore de 55 %. La population totale du pays ne s'est accrue que de 23 % entre 1896 et 1926, que de 7 % entre 1910 et 1926. Le développement du personnel ouvrier dans les entreprises dénombrées est donc beaucoup plus rapide que celui de la population. Si ces entreprises avaient progressé depuis 1910 à la même allure que la population, leur effectif en 1926 aurait dû être de 745.000 ouvriers seulement au lieu de 1.080.000 et l'augmentation du personnel eût été de 48.000 ouvriers au lieu de 383.000. Ces entreprises ont donc reçu 235.000 ouvriers de plus que leur part proportionnelle dans l'essor de la population belge. D'où viennent ces 235.000 recues supplémentaires?

Un contingent assez considérable a été demandé à l'immigration. Négligeable autrefois, la main-d'œuvre immigrée s'est surtout accrue depuis la guerre : 35.000 étrangers travaillent en 1926, dans nos entreprises industrielles de 10 ouvriers et plus. Il y a parmi eux 8.000 Polonais, 8.000 Italiens, 5.000 Français, 4.000 Hollandais, 3.500 Slaves, 2.500 Algériens et Marocains, et le reste est emprunté aux autres nationalités européennes. Les huit-dixièmes sont employés dans les mines et dans l'industrie des métaux : 17.200 dans les charbonnages, 7.600 dans la métallurgie. Sans doute 35.000 étrangers sur plus d'un million de travailleurs ne représentent guère que 3 % de l'effectif général. Si faible soit-il,

cet appoint est précieux. Sans lui, notre exploitation charbonnière rétrograderait. Sans les 17,000 houilleurs exotiques, le bassin minier de la Campine, qui absorbe déjà en 1926 près de 15,000 travailleurs, devrait être abandonné.

Si des 235,000 recrues supplémentaires que nos entreprises industrielles de 10 ouvriers et plus n'ont pas trouvées dans l'accroissement naturel de la population, on défalque la main-d'œuvre immigrée, il reste à expliquer la provenance de 200,000 travailleurs. Ce contingent a dû se recruter soit aux dépens des entreprises industrielles minuscules, soit aux dépens de l'agriculture, soit aux dépens du commerce, soit aux dépens de deux ou de trois de ces branches d'activité en même temps. Il n'est pourtant pas probable que le commerce ait cédé une partie de son effectif à l'industrie et il est presque certain que seules la décadence de la petite industrie et la désertion des campagnes doivent être mises en cause. De 1910 à 1926, nous assisterions donc à un nouveau progrès de la concentration industrielle et de l'urbanisation des populations rurales.

* * *

La concentration industrielle est certaine. Elle s'atteste surtout au sein même du groupe des entreprises occupant 10 ouvriers et plus. Au sein de ce groupe, on peut établir deux catégories : la moyenne industrie occupant de 10 à 49 ouvriers, la grande et la très grande industrie occupant plus de 50 ouvriers. Quelle est, en 1896, en 1910 et en 1926, la part de chaque catégorie dans l'effectif ouvrier de tout le groupe? Le tableau suivant répond à la question :

Nombre d'ouvriers.

Dates	Moyenne industrie 10 à 49 ouvriers		Grande et très grande industrie 50 ouvriers et plus		TOTAL	
	Ch. abs.	P. c.	Ch. abs.	P. c.	Ch. abs.	P. c.
1896	126,000	24,2	395,000	75,8	522,000	100
1910	158,000	22,7	538,000	77,3	697,000	100
1926	198,000	18,3	882,000	81,7	1,080,000	100

La moyenne industrie continue à progresser, mais moins vite que la grande et très grande industrie. Vis-à-vis de celle-ci, elle maintenait de 1896 à 1910 à peu près ses positions relatives. Elle est franchement distancée entre 1910 et 1926. La moyenne industrie accroît son effectif de 25 % dans l'intervalle 1896-1910, et de 25 % encore dans l'intervalle de 1910-1926. Pour les mêmes périodes, les effectifs ouvriers de la grande et très grande industrie augmentent respectivement de 36 et 64 %.

* * *

Les données fragmentaires de l'enquête partielle de 1926 font encore apparaître un autre phénomène remarquable : la participation de la femme au travail industriel grandit chaque jour importante. En 1896, on a recensé 82,000 femmes dans les fabriques de 10 ouvriers et plus, 116,000 en 1910, 206,000 en 1926. Leur nombre approche d'avoir triplé depuis 1896, d'avoir doublé depuis 1910. Les accroissements normaux, d'après l'évolution de la population belge, n'auraient dû être que de 23% par rapport à 1896, que de 7 % par rapport à 1910. Où va travailler cet imposant bataillon de femmes? L'industrie textile — filature, tissage, bonneterie — prend à elle seule 70,000 femmes; la confection du vêtement en occupe 19,000; la fabrication de la soie artificielle en absorbe 7,000, celle du tabac, 6,600; celle des chaussures, 5,000; celle des allumettes, 3,000. Enfin 11,500 femmes sont employées dans les industries alimentaires. Ces groupes s'approprient plus de la moitié de la main-d'œuvre féminine et le reste est disséminé par petits paquets dans les autres industries, sauf les carrières, les transports, et le bâtiment qui n'en prennent qu'un pourcentage insignifiant. On peut appeler industries à prépondérance féminine celles où plus de la moitié de l'effectif est constitué

par les femmes, à savoir : la confection du vêtement (81 %), le tabac (66 %), les textiles (53 %).

Il y a lieu de noter que sur 100 hommes occupés dans les entreprises de plus de 10 ouvriers, 84 sont âgés de plus de 21 ans, tandis que sur 100 femmes, 58 seulement ont dépassé cet âge. La femme est donc une ouvrière de passage. Elle quitte l'usine au fur et à mesure qu'elle gagne en maturité. L'homme y reste jusqu'aux approches de la vieillesse.

* * *

Il est intéressant de rechercher si, depuis 1910, de nouvelles industries se sont établies dans le pays et quelles sont les industries anciennes dont le développement est le plus accusé.

On signale comme industries nouvelles la construction du matériel d'aviation (269 ouvriers), la fabrication de cobalt et dérivés (424 ouvriers), la fabrication d'oxygène (20 ouvriers), la fabrication de radium (8 ouvriers), la fabrication de bas de soie artificielle (39 ouvriers), la carrosserie pour autos (3,200 ouvriers), la fabrication de disques pour phonographes (18 ouvriers). Toutes ces industries, sauf la carrosserie pour autos, sont encore embryonnaires en 1926. Il n'y a qu'une industrie nouvelle dont l'importance soit réelle à cette date : c'est la construction des appareils de T. S. F. Unie à la construction des appareils téléphoniques, elle employe 7,800 ouvriers. Le recensement de 1910, qui ne comportait pas la rubrique des appareils de T. S. F., attribuait 341 ouvriers à la fabrication des appareils téléphoniques. Il semble que la différence entre les deux chiffres doive être portée à peu près tout entière au compte de la nouvelle branche d'activité nationale. Chose curieuse, et qui aurait besoin d'une explication, la nouvelle industrie est localisée dans la province d'Anvers! Sur les 7,800 ouvriers employés dans la construction des appareils téléphoniques et des appareils de T. S. F., il y en a 7,500 occupés sur le territoire de cette province, soit les 95 % de cette catégorie dans le pays.

Parmi les anciennes industries qui se sont particulièrement développées depuis 1910, il faut mettre hors pair les industries d'art et de précision ainsi que les industries chimiques.

Les industries d'art et de précision employent 22,000 ouvriers contre 9,500 en 1910, soit 130 % d'accroissement. Ce développement est dû en partie à la construction des appareils de T. S. F. qui rentre sous la nomenclature « art et précision » et en partie au progrès des tailleries de diamant. Le personnel ouvrier de l'industrie diamantaire a passé de 5,000 travailleurs en 1910 à 8,000 en 1926. Le nombre des tailleries de diamant dans l'agglomération anversoise s'est élevé de 186 établissements à 342, soit 156 établissements de 10 ouvriers et plus, nouveaux en l'espace de 16 ans. La province d'Anvers est donc le siège d'élection des industries d'art et de précision, puisqu'à son monopole de la construction des appareils de T. S. F., elle ajoute encore le quasi-monopole de la taille du diamant. Sur nos 22,000 travailleurs des industries d'art et de précision, 15,500, soit plus des deux-tiers, sont occupés sur le territoire de cette province.

Quant aux industries chimiques, leur personnel ouvrier, dans les entreprises atteintes par l'enquête partielle de 1926, se monte à 62,000 travailleurs contre 29,000 en 1910. C'est un progrès de 107 %. Il est dû à l'essor pris par la fabrication de la soie artificielle, la production du gaz et le traitement de ses sous-produits par la création des usines de distribution d'électricité.

Au point de vue absolu, ce sont les industries des métaux, des textiles et des mines qui subissent les plus fortes majorations d'effectifs ouvriers. Les chiffres suivants en témoignent :

	Nombre d'ouvriers		Augmentation sur 1910	
	1910	1926	absolue	relative
Métaux	130,000	203,000	73,000	56 %
Textiles	115,000	164,000	49,000	42 %
Mines	146,000	182,000	36,000	24 %

L'industrie des mines n'étant représentée ici que par l'exploitation charbonnière, il n'y a pas lieu de se demander sous quelle forme elle a particulièrement progressé. Il n'en est pas de même de la métallurgie et des fabrications textiles qui sont représentées sur notre sol par les formes d'activité les plus variées. Parmi ces formes, quelles sont celles dont l'avance est la plus marquée?

Dans l'industrie des métaux, le progrès est surtout dû au développement de la sidérurgie et à celui de la construction du matériel de chemin de fer.

L'effectif des aciéries, hauts fourneaux et laminoirs qui était de 25,500 ouvriers en 1910 est de 44,000 en 1926, soit 18,000 ouvriers de plus. Au lieu de 22 aciéries et 34 laminoirs en 1910, nous en avons respectivement 34 et 48 en 1926. Notre capacité de production sidérurgique a à peu près doublé.

En 1910, nous produisions 1,852,000 tonnes de fonte dont 1,652,000 tonnes de fonte pour la fabrication de l'acier. Les chiffres respectifs de 1926 sont 3,368,000 tonnes et 3,150,000 tonnes. Les accroissements correspondants de production sont de 81 et 90 %. Or le personnel dans le même intervalle n'a augmenté que de 74 %. Ceci est très remarquable : la production a progressé plus rapidement que le nombre des ouvriers, bien que la durée du travail ait été réduite de 10 à 8 heures. En 1923, quand a eu lieu l'enquête sur les effets de la loi des huit heures, la production n'était pas encore remise sur le pied d'avant-guerre. En 1924, le déficit é.ait comblé. En 1926, l'avance est formidable. Les chiffres de 1927 sont meilleurs encore.

L'accroissement des ateliers fabriquant du matériel de chemin de fer n'est pas moins suggestif : le nombre des entreprises a doublé en 16 ans, montant de 24 à 52, tandis que le personnel ouvrier, s'élevant de 8,800 travailleurs à 22,000, a presque triplé. Aucune branche d'ailleurs de l'industrie des métaux n'est en régression et toutes avancent suivant un rythme plus rapide que celui de la population.

On ne pourrait pas dire la même chose de l'industrie textile. Le travail du coton et celui de la laine se développent. Mais l'industrie linière marque le pas et même recule. Son effectif de 20,000 ouvriers en 1926 est en diminution de 2,000 ouvriers sur celui de 1910. La consommation de lin dans nos usines fut en moyenne pendant la période 1909-1913 de 69 millions de kilos; il a suffi en 1926 de 44 millions de kilos pour alimenter toute notre fabrication. La crise n'est pas près de finir. En 1927, la situation fut plus mauvaise encore : nous n'avons travaillé que 32 millions de kilos. En 1928, avec 47 millions de kilos, il y a une petite amélioration. Mais le déficit sur l'avant-guerre reste considérable. La crise n'est pas particulièrement à notre pays. Elle se fait sentir partout. La consommation mondiale de lin en 1909-13 était de 768,000 tonnes, elle est tombée à 570,000 tonnes, en 1925-28. La toile est trop chère, elle est battue par les tissus de coton et de soie artificielle qui coûtent moins et qui ont les apparences de la beauté.

L'industrie linière n'est pas la seule qui soit touchée par la crise. On signale que le nombre des entreprises de 10 ouvriers et plus a diminué dans les industries de la pêche, du tabac, des carrières, de la construction, du livre et de la céramique. Dans ce groupe, seules les industries de la construction et des carrières ont une importance sérieuse. Elles employent en 1926 à peu près 80,000 ouvriers. L'augmentation de l'effectif dans l'industrie de la construction est de 7 % : c'est donc l'état stationnaire, puis-que tel est précisément le taux d'accroissement de la population belge de 1910 à 1926. Quant à l'industrie des carrières, elle est en régression relative : son personnel n'a augmenté que de 2,6 %, moins vite par conséquent que la population. Ici la crise est due à l'évolution de la technique : dans la construction, le béton fait concurrence à la pierre; dans la confection des routes, le pavé cède la place aux matériaux artificiels.

Tel est le bilan de nos industries de moyenne et grande dimension en 1926. La diminution absolue de l'industrie linière, la régression relative des carrières, l'état stationnaire de l'industrie du bâtiment ne doivent pas nous alarmer. Ce sont des accidents dont il n'y a pas lieu de s'inquiéter, du moment que d'autres industries aussi belles et aussi lucratives progressent et absorbent graduellement la main-d'œuvre libérée. C'est ce qui se passe ici. Nous n'avons pas de chômeurs. L'essor de nos industries d'art et précision, de nos industries minières et métallurgiques, de nos fabriques des coton, de laine et de soie artificielle compense amplement les déchets que l'enquête partielle de 1926 a mis en

évidence dans un nombre restreint de départements de l'économie nationale.

* * *

Rien de plus ennuyeux que la statistique. Je m'excuse d'avoir administré cette drogue somnifère. Qu'on s'empresse d'oublier les chiffres et qu'on veuille bien de cette étude ne retenir que les conclusions générales dont voici le faisceau :

1. Nos industries sont en progrès et les reculs, absolus ou relatifs, inséparables du mouvement économique, que l'on constate dans certaines branches d'activité, telle que l'industrie linière, ont une large contre-partie dans les développements pris par nos autres fabrications.

2. La main-d'œuvre immigrée, loin de mettre en danger la situation de nos ouvriers, n'a pas l'ampleur qu'on lui supposait (3 % de la main-d'œuvre totale) et, malgré sa faiblesse, apporte une aide indispensable à certaines industries, particulièrement à l'extraction charbonnière.

3. Le travail industriel de la femme augmente beaucoup, et l'effectif ouvrier de l'une de nos plus grandes industries — l'industrie textile — est composé en majorité par de la main-d'œuvre féminine.

4. La concentration industrielle a fait de 1910 à 1926 des progrès plus rapides que pendant la période antérieure 1896-1910.

5. Si l'on excepte la fabrication des appareils de T. S. F., aucune forme nouvelle d'activité industrielle ayant une importance sérieuse n'a pris domicile sur notre sol depuis 1910.

MAURICE DEFURNY,

Professeur

à l'Université catholique de Louvain.

Une nation contemporaine du Christ-Roi

La Colombie, cette république sud-américaine de 1,148,550 kilomètres carrés et de 8,000,000 d'habitants, se montra, depuis le début de son indépendance (1810), une fille loyale de la Sainte Eglise.

Sa Constitution de 1886, déclare en termes exprès : « la religion catholique, religion de la nation » et enjoint aux pouvoirs publics de la protéger parce que : « élément essentiel de l'ordre social ». La presque totalité des Colombiens est catholique. A peine compterait-on dans les parties du pays encore peu explorées quelques infidèles.

Dès 1898, nous voyons ce pays se consacrer officiellement au Sacré-Cœur de Jésus, suivant de très près l'exemple de son voisin, la République de l'Equateur, qui fut parmi les nations, la première à faire cet acte de foi solennel.

En 1902, un temple splendide est édifié aux frais du gouvernement, à Bogotà, la capitale (250,000 habitants, située à 2,600 mètres de hauteur), en accomplissement d'un vœu national, et c'est là que chaque année le Président de la République renouvelle l'acte de consécration du pays au Sacré-Cœur.

Par sa loi du 6 août 1913, le Parlement colombien fait graver sur le marbre le texte même d'un décret, dont voici le premier article : « A l'occasion du premier Congrès eucharistique qui va s'ouvrir prochainement, en solennel et perpétuel témoignage de foi et des sentiments catholiques du peuple; afin d'implorer les faveurs d'en Haut pour la paix définitive et la prospérité de la République, la nation colombienne, par l'intermédiaire de ses représentants, rend un hommage d'adoration et de reconnaissance à Jésus-Christ Rédempteur en l'auguste mystère de l'Eucharistie. »

La plupart des villes et des villages se sont consacrés également au Sacré-Cœur de Jésus. Parmi les nombreuses statues qui lui ont été élevées sur tout le territoire du pays, celle de Medellín est particulièrement remarquable.

Récemment, encore, en novembre 1929, la Colombie vient de donner à notre monde indifférent et sceptique du XX^e siècle, un témoignage de son esprit nettement catholique. Le Parlement — Chambre et Sénat — a déclaré nationale, la fête du Christ-Roi. Voilà, certes, un Etat qui possède un sens d'adaptation chrétienne qui ne peut pas ne pas nous toucher.

A parcourir l'exposé des motifs de ce projet de loi, et la loi elle-même, nous constatons qu'ils émanent d'une nation tout entière consciente de son éminente dignité chrétienne.

Voici ce décret :

« Le Congrès de Colombie décrète :

» ART. 1. — Est déclarée nationale, la fête du Christ-Roi, fête célébrée le dernier dimanche d'octobre, suivant l'Encyclique *Quas Primas* du 11 décembre 1925, donnée par S. S. Pie XI.

» ART. 2. — Cette loi entrera en vigueur dès son approbation.

» Donné à Bogotá, le 6 novembre 1929.

» Miguel Abadia Méndez (président de la République).

» Gabriel Rodriguez Diago (ministre du gouvernement).

Voici l'exposé des motifs du projet de loi.

« Honorables membres du Congrès : Le projet de loi, que pieusement nous présentons à votre considération, est l'expression d'un sens catholique profond. Il vient ajouter au calendrier de la patrie une solennité, que rehausse déjà la liturgie de la seule et vraie religion : la religion catholique.

» Le Sénat de la République, toujours accueillant aux influences bienfaisantes de toutes les grandes questions, ne pouvait, certes, pas se fermer à la plus noble d'entre elles : la science théologique ; aussi ses conclusions furent-elles dignes du gouvernement d'un peuple catholique. Du Vatican est venue la doctrine radieuse de la Royauté universelle de Jésus-Christ, apportant ses lumières aux législateurs et aux Etats. L'écho doit en être capté dans la sévère et digne architecture de notre Parlement, symbole d'un peuple serviteur de la Vérité et de la Justice.

» Jésus-Christ étant Dieu, est le Souverain des individus et des nations. Sagesse incréée, Intelligence subsistante, Il s'est manifesté dans les œuvres splendides de la nature. Le Psalmiste le chante : « Sa puissance s'étend de la mer à la mer et des eaux des fleuves » jusqu'à l'extrémité de la terre. » A cause de cela, il est appelé : le Prince de la Paix, le Maître et le Possesseur par essence de l'univers, Juge et Législateur universel venu en ce monde pour restaurer dans son royaume toutes choses, y compris les nations.

» A Lui donc appartient en stricte justice un domaine social, que les peuples sont obligés de reconnaître et de vénérer par l'intermédiaire de leur représentant.

» L'esprit civique et juridique de Colombie, loin de contredire au projet, lui donne une place légale, puisque la religion catholique est considérée par la Constitution comme « élément essentiel » de l'ordre social » et que la République a été consacrée solennellement au Sacré-Cœur de Jésus, par l'acte que vous connaissez.

» Ce projet, émanant de la majorité du peuple colombien, est également de ce fait justifié. Quant au point de vue administratif, aucun inconvénient, car cette fête est toujours célébrée le dernier dimanche d'octobre. La loi n'apportera donc aucune surcharge à l'Etat ; au contraire, elle ennoblit la nation d'un titre à la justice la plus haute qui soit et l'unit par un lien nouveau et puissant au Dispensateur de tout don parfait.

» De cette façon, Jésus-Christ est proclamé Roi universel, et la patrie prend part d'une manière officielle à cette solennité. Lui,

qui est la Lumière et la Sagesse des Etats ; Lui, qui est le Phare dans la tempête, la Consolation dans les angoisses politiques et la Nuée brillante qui conduit les peuples par les chemins de l'histoire ; Lui, dont l'image seule peut se placer sur notre drapeau tricolore, car Il le contient immaculé et triomphant en ses couleurs : le bleu de ses yeux divins, le rouge de son sang rédempteur, le jaune des flammes de son Cœur qui en fait un étendard lumineux et bienfaisant pour les Etats ».

Puisse les vieux pays d'Europe s'inspirer des pieux exemples de la jeune République de Colombie et enterrer dans un avenir prochain la formule irréalisable de « l'Eglise séparée de l'Etat ». Aux catholiques de travailler sans faiblir à la rechristianisation officielle de leurs patries.

ARTURO MONTROYA, S. J.

Contrôle financier et « contrôle des naissances »

De nominibus non est curandum est une de ces maximes courantes de saint Thomas qui, hors de leur contexte, sont facilement très mal comprises. Saint Thomas blâme ceux qui se préoccupent plus des mots que des réalités que les mots représentent. Les mots ne sont que des signes, et sans la réalité le signe perd sa raison d'être. Il n'est plus alors qu'un poteau indicateur conduisant vers un endroit inexistant.

Les raisons abondent pour penser que la critique impliquée dans les mots de saint Thomas s'applique tout spécialement aux temps modernes, quand les hommes paraissent attachés si fortement aux mots et aux symboles, et s'abusent à croire qu'ils possèdent les réalités parce qu'ils ont les mots. Démocratie, rendement, et rationalisation sont des mots avec lesquels on jongle, bien que les réalités qu'ils représentent paraissent briller par leur absence. En fait, vous ne pouvez jamais admettre pour vrai ce que ceux qui emploient ces mots désignent par eux. Il est toujours prudent et utile de vous enquérir des définitions.

Ce fétichisme moderne pour les mots et les signes est le plus évident dans le fait que la monnaie, inventée pour être un signe de richesse réelle, est considérée maintenant comme la richesse par excellence et est devenue la mesure de toute chose, l'inflexible contrôleur de nos vies et de nos destinées. L'argent décide de notre rang dans la société ; il décide s'il nous faudra travailler pour notre pain ou si nous pourrions vivre du travail des autres, si nous serons nourris ou si nous serons affamés, si nous vivrons ou si nous mourrons — même, si nous naîtrons : car, non seulement l'existence est refusée à des millions d'enfants possibles parce que leurs parents se plaignent de n'avoir pas assez de cette chose appelée : argent, mais ceux qui contrôlent l'argent essaient en ce moment de décider dans quelles conditions les parents sont autorisés à mettre au monde des enfants. Si la stérilisation obligatoire devient un jour loi, elle ne sera que la résultante de la tendance actuelle. Sauf pour les riches, le *birth-control* (limitation des naissances) est un problème économique.

Telle est la puissance de l'argent, de ce peu de métal ou de papier couvert de signes (souvent même pas cela, car de nos jours l'argent existe sous la forme du crédit, qui n'est qu'une pure fiction de l'esprit), une chose sans valeur en elle-même, qui ne peut être ni mangée ni buée, et qui n'est pas assez belle pour servir d'ornement : rien qu'un signe ou symbole. C'est d'ailleurs à cet usage que la monnaie fut d'abord destinée, à être le symbole de choses ayant une valeur et une utilité réelles, comme le pain, le beurre et les souliers, symbole appelé à faciliter le commerce ou l'échange des marchandises. Mais de nos jours, l'argent faillit même à son caractère essentiel et original, car il est souvent un signe qui ne représente aucune réalité du tout en dehors de l'esprit des hommes qui en font le commerce. Il arrive parfois que des masses d'humains sont jetés dans la pauvreté par la manipulation de l'argent dans

une Bourse quelconque alors qu'il n'existe nulle part au monde de réalité représentée par cet argent; et la pauvreté, notons-le, n'est pas essentiellement le manque de monnaie, mais le manque de choses réelles qui ont nom : aliments, vêtements, logement et autre nécessités.

Et ce rapport entre l'argent et les réalités a, non seulement, et dans une large mesure, cessé de servir le but pour lequel la monnaie fut créée — étant devenue une arme dans les mains de ceux qui la possèdent en grandes quantités, arme au moyen de laquelle ils contrôlent les vies et exploitent le travail des autres —, mais il appert de plus en plus qu'à la longue la domination de l'argent nuit à, et détruit, cette richesse réelle nécessaire à la subsistance et à la jouissance de la vie.

Nous n'accepterions pas d'être accusés de mépriser la parole de Dieu, pourtant ils sont rares parmi nous, les persuadés de la vérité des mots de saint Paul : « L'amour de l'argent est la racine de tous les maux » (I. TIM., VI, 10), pas de certains, mais de tous les maux. C'est là un de ces textes inconfortables que nous aimons expliquer dans un sens spirituel ou de circonvenir, à la manière de ceux qui parcourent anxieusement Jérusalem à la recherche d'une porte nommée : le trou de l'aiguille. Recherche plus difficile assurément que celle de l'aiguille dans la proverbiale botte de foin, car cette aiguille existe, tandis que l'autre...

Les mots de saint Paul se justifient pleinement de nos jours, quand de terribles crimes contre Dieu et contre l'humanité résultent de ce système diabolique du contrôle de la société par la finance. Il appartient à chacun de se rendre compte dans quelle mesure il est impliqué dans, et responsable pour, ces maux.

* * *

L'idée de responsabilité n'est guère à la mode en ce moment, par suite du dédain pour la raison humaine qui sevit en ces temps de rationalisation. La tentative de prouver que l'homme descend de l'animal semble avoir conduit à la croyance que les hommes et les femmes ne valent, après tout, guère mieux que des animaux et que l'instinct naturel doit être suivi sans souci aucun de la raison ou de la responsabilité. A quoi, sans cela, faire remonter, en dernier ressort, le culte du divorce et de la limitation des naissances? Parallèlement à l'idée de plaisir sans responsabilité se développe l'idée de faire des affaires sans responsabilité personnelle. La tendance moderne est de limiter et de détruire les relations personnelles et la responsabilité individuelle dans le travail et dans les affaires en substituant la société impersonnelle au chef individuel qui peut être vu et tenu responsable pour le travail et pour le travailleur. On décore cela du nom de rationalisation alors qu'il s'agit manifestement du contraire. Car si le mot rationalisation a un sens, il devrait signifier l'introduction de la raison et de l'intelligence dans l'arrangement des choses; mais le premier effet de la raison et de l'intelligence est la responsabilité personnelle, et celle-ci implique la responsabilité morale. De toute chose qui arrive ici-bas par le fait de l'intelligence et de la volonté humaines quelqu'un doit répondre; nous ne pouvons pas tous décliner toute responsabilité.

Le simple fait de transformer un certain nombre d'hommes d'affaires individuels en une compagnie commerciale n'enlève ou ne détruit pas la responsabilité. Cette responsabilité personnelle et morale demeure la même, qu'il y ait un seul maître ou qu'il y ait trois cents actionnaires. Si on ne perdait pas cela de vue, nous examinerions avec plus de soin les sources de l'argent qui nous permet de vivre et de jouir. Cette responsabilité nous incombe à tous. Il ne suffit certainement pas, pour écarter la question, de dire que nous avons remis notre capital pour être investi, mettant tous les placements sur le même pied comme si tous étaient irréprochables.

Quand il s'agit de responsabilité morale, les conditions dans lesquelles les dividendes sont produits sont une question vitale. Malgré le prétendu axiome que l'argent produit de l'argent, il est toujours vrai que toute richesse réelle est uniquement produite par le travail de quelque créature humaine. Le charbon au fond du puits n'est pas une richesse réelle; il le devient après que les pénibles efforts du mineur l'ont amené à la surface. Il est donc nécessaire, à l'encaisseur de dividendes, de se poser quelques questions pénétrantes à propos du travail qui produit les dividendes. Sont-ils le fruit d'un travail moral ou d'un travail immoral? Suis-je certain que mes dividendes ne proviennent pas d'une société de produits chimiques qui fabrique et vend des produits anti-

conceptionnels et autres articles similaires? Suis-je certain que je ne vis pas de bénéfices prélevés sur un travail d'esclave, ou dans une industrie qui exploite l'ouvrier, ou par une société fictive et frauduleuse? Des événements récents ont montré toute l'actualité et toute la réalité de ces questions.

Malheureusement, il nous faudra bien répondre le plus souvent que nous ne savons pas, et il ne semble guère y avoir moyen de savoir. D'ailleurs, personne ne s'en inquiète. Mais si nous parlons de responsabilité morale, nous devrions savoir, et nous devrions trouver les moyens de savoir, avant d'oser employer l'argent touché comme dividendes. Peut-être vivons-nous d'un argent, fruit du crime et de terribles injustices.

Que si on croit se justifier en prétendant qu'il est tout à fait impossible, dans le système contemporain de capital investi, de surveiller l'emploi de son argent et d'examiner les conditions dans lesquelles il sert à procurer des bénéfices, alors nous répondons avec véhémence que l'ensemble du système est condamné par tous les préceptes de la morale. En effet, d'après l'enseignement de saint Thomas, une des conditions requises pour toucher légitimement l'intérêt de l'argent est le partage des risques et des responsabilités du travail qui produit l'intérêt. Nous sommes convaincus depuis longtemps que nous mettons, ici, le doigt sur la grande plaie suppurante de la société contemporaine, celle qui est à la racine de la plupart des autres maux sociaux et moraux dont nous souffrons. Ce dédain des responsabilités sérieuses en matière de justice ne peut avoir qu'un seul résultat, et tous les remèdes proposés pour une amélioration sociale et morale seront aussi stériles que le vent tant que nous laisserons perdurer ce mal-là. La difficulté, c'est que nous sommes tous pris dans le système, les catholiques comme les non-catholiques; et il faut peu de courage pour admettre la réalité du mal et l'inévitabilité du remède.

* * *

Un pareil système n'est possible que dans une société où l'argent est devenu la mesure, l'arbitre et le contrôleur. A quel point ce contrôle est complet, appert de quelques détails que quiconque peut découvrir qui lit les nouvelles et pas seulement les journaux. Ils prouvent combien le contrôle financier du monde (son nom propre est Mammon) est étranger à Dieu et à Ses vues.

Une vérité fondamentale du christianisme et du droit naturel affirme que Dieu donna la terre et ses fruits à la race humaine qu'il Lui plut de répandre sur le monde, et cela sans discrimination de sa part. La bénédiction finale fut : croissez et multipliez. Il paraît étrange d'avoir à insister sur l'intelligence divine, mais il le faut bien pour convaincre d'aucuns qu'il est certain que Dieu veillera toujours à ce que la quantité des produits terrestres soit toujours proportionnée à la multiplication des enfants des hommes. Or, dans ces deux domaines, la multiplication de la race et l'augmentation des aliments, les adorateurs de Mammon se sont élevés contre Dieu. La puissance financière qui domine le monde comme un colosse d'airain a non seulement bloqué des aliments en les retenant en stocks dans le but de maintenir les prix à un moment où des millions d'hommes vivent à la limite de l'inanition, mais elle a réellement restreint la production des denrées alimentaires dans le même but.

Voici donc une autre forme de rationalisation, car, d'après lord Melchett, la rationalisation est la limitation organisée du rendement : c'est-à-dire exactement le contraire de ce que nous constatons dans les œuvres de Dieu et de la nature. Le noble lord l'enveloppe dans de beaux mots qui peuvent aveugler les simples, et il définit la rationalisation : le contrôle rationnel de l'industrie pour assurer, autant que possible, que vous ne produisiez pas plus que votre marché ne peut absorber. Et quelle est la mesure de ce que peut absorber votre marché? Simplement le montant d'argent possédé par les acheteurs. Il est probable que la moitié des habitants de l'Angleterre, pour ne parler que d'elle, pourraient absorber deux fois plus de produits sous forme d'aliments, d'habitations et de vêtements qu'ils ne sont à présent capables de s'en procurer avec l'argent limité dont ils disposent. Il y a deux moyens de leur permettre de consommer davantage : baisser les prix ou leur procurer plus d'argent, mais là vous touchez au vif du problème. La question primordiale de l'industrie moderne est la répartition des bénéfices entre les salariés et les actionnaires; si les salaires montent, les dividendes baissent et vice versa. Mais combien d'actionnaires y a-t-il à prendre au sérieux la responsabilité personnelle qui leur incombe d'assurer que la toute pre-

mière charge de l'industrie est de procurer un salaire vital à ceux qui ont produit les bénéfices par leur travail? Et un salaire vital n'est pas qu'un salaire de subsistance, mais « le salaire de l'ouvrier doit être suffisant pour lui permettre de vivre lui, sa femme et ses enfants, dans un confort raisonnable, car il est juste et équitable que les fruits du travail appartiennent à ceux qui ont donné leur activité » (*Rerum Novarum*, 49 et 11).

Combattre la propagande pour la limitation des naissances sans attaquer vigoureusement les conditions économiques qui fournissent les occasions prochaines de ce péché, c'est se borner à donner des coups d'épée dans l'eau; car le contrôle financier est non seulement la cause indirecte de la propagation de ce mal, mais il y a des raisons de croire qu'il encourage directement le mal dans son propre intérêt. Il y a un mois, dans un meeting tenu à Westminster, M. H. Wright, directeur de *The Nation*, et donc un homme d'influence et de responsabilité, déclara qu'il considérait que la limitation des naissances était une découverte (sic) « aussi importante que l'invention de l'imprimerie ou l'emploi de l'électricité ». Tout ce que dira après cela le directeur de *The Nation* pourrait être tenu pour négligeable, mais il continua : « Notre taux de natalité fut le plus bas que nous ayons connu. Et il se réjouit qu'il continuait à descendre. La population augmente encore trop rapidement pour nos ressources ». Cette dernière phrase est la phrase importante.

Or, il n'est pas possible que M. Wright, directeur de *The Nation*, ignore ce qui se passe dans le monde. Il a certainement appris que la commission de l'alimentation a récemment condamné l'Association des boulangers, et cela dans les termes les plus sévères, pour avoir augmenté le prix du pain alors que rien ne justifiait une augmentation sauf l'esprit de lucre, et que les « greniers » américains regorgent de blé. Il doit savoir, mieux que nous, que les financiers qui contrôlent le marché des blés bloquent délibérément de grands stocks de grains dans le but de maintenir les hauts prix. Nous sommes même tout disposé à croire qu'ils les détruiraient si leur destruction ne coûterait davantage que leur préservation. Et que ceci n'est pas un jugement hâtif est prouvé par des exemples connus de destructions volontaires de produits alimentaires qui sans cela, venus sur le marché, eussent fait baisser les prix. On rejette du poisson à la mer ou on en laisse pourrir de grandes quantités. Des grains et des légumes se corrompent dans les champs alors que des prix exorbitants sont demandés dans les boutiques. Tout cela en vertu d'un principe diabolique, le principe de la rationalisation : que ce sont les marchés réduits qui « rendent » les plus hauts prix. Pensez alors, d'une part aux multitudes à moitié affamées, et d'autre part à ceux qui vivent de dividendes rapportés par des placements en blé!

* * *

Quiconque lit un journal intelligemment aura noté les grands troubles occasionnés, pendant ces deux dernières années, sur le marché de l'argent, par les abondantes récoltes de froment dont le Bon Dieu a comblé le monde. Lui seul sait à quel point elles étaient nécessaires! Mais ceux qui contrôlent le blé en devinrent extrêmement pessimistes et donnèrent à connaître leur crainte que, seul, un manquement mondial pourrait les sauver de la ruine. La perspective d'une nouvelle récolte extraordinaire était à ce point terrifiante, que les « rationaliseurs » ont pris des mesures pour empêcher une pareille calamité en ordonnant aux fermiers d'Amérique de réduire leurs ensemencements de froment. Et peu se risqueraient à outrepasser un pareil ordre, car une désobéissance serait suivie d'un refus de crédit par les banques, et ce sont les banques qui contrôlent toute la situation. On prétend que la même façon de procéder fut appliquée à la production du coton, de la laine, du sucre et des raisins. Et le directeur de *The Nation* pose au sage et déclare solennellement que nous nous accroissons plus vite que nos ressources, de là la nécessité d'empêcher les naissances parce que les stocks deviennent insuffisants. Certes, ils le deviennent, et dangereusement. Un récent article de sir W. Haldane dans le *Times* donnait les chiffres suivants :

Aux Etats-Unis, le bétail est descendu de 68,000,000 de têtes en 1920 à 58,000,000 en 1928; en Australie les quantités sont tombées de 20 % en six ans; les statistiques sont semblables pour le Canada et la Nouvelle-Zélande. Quant à l'Angleterre, les chiffres officiels pour 1928 accusent une diminution de 250,000 têtes de bétail et de 700,000 moutons en une année; et la terre retombe en friche à une allure incroyable : 416,000 acres en deux ans!

(Traduit de l'anglais
Blackfriars.)

REGINALD GINNS, O. P.

Juifs et Arabes

La tâche qui incombe à la Grande-Bretagne en Palestine est, il faut l'avouer, des moins faciles. Et notre globe se rétrécissant singulièrement tous les ans, sinon tous les mois, sous la double offensive victorieuse de la radiotéléphonie et de l'aviation, voilà la question palestinienne qui commence à se rattacher de plus en plus par un de ses aspects à ce problème formidable entre tous : le problème de l'Inde. L'immense péninsule en gestation a beau être séparée de la Terre-Sainte par des milliers de kilomètres : elle devient chaque jour plus vraie cette exclamation de Michel Adan dans le *De la Terre à la Lune* de Jules Verne : « La distance n'est rien ». Tout au moins en ce qui concerne notre pauvre globe.

En ce moment même, un vif mouvement d'irritation secoue tant la population juive de Terre-Sainte qu'Israël tout entier. La délégation arabe venue il y a quelque temps à Londres pour entretenir le gouvernement britannique de ses doléances, s'est vu opposer, il est vrai, une fin de non-recevoir au sujet de tous ses desiderata. Londres n'en a pas moins cru devoir adopter une demi-mesure donnant aux Arabes une espèce de satisfaction : l'immigration juive reste provisoirement interdite. Elle le sera en attendant un nouveau rapport sur la situation faisant suite, à quelques mois de distance, à celui de la commission d'enquête parlementaire : ce nouveau rapport doit émaner de sir John Hope Simpson, spécialement délégué à Jérusalem par le cabinet Mac Donald pour y enquêter sur les aspects les plus délicats du problème : immigration, colonisation, question agraire.

On n'a pas oublié les origines de la phase actuelle de la question de Palestine. Nous sommes en 1917. La Russie démocratisée, en attendant d'être prolétarisée, est sortie de la guerre *de facto*, les Etats-Unis n'y sont pas encore entrés. Les destinées de l'Entente ne semblent tenir qu'à un fil. Encore une poussée allemande, et ce fil pourrait bien se casser. L'Entente fait un suprême effort pour mettre dans son jeu le plus possible d'atouts. La Grande-Bretagne s'exécute : en août 1917, elle promet à l'Inde une large autonomie, en novembre de la même année l'éminent homme d'Etat lord Balfour envoie à lord Rothschild la lettre retentissante par laquelle la Grande-Bretagne promet solennellement la constitution en Palestine d'un *home juif*.

Promettre et tenir font deux. Vers la même époque, l'Entente promet aussi un « foyer » aux Arméniens : cet engagement-là sera foulé aux pieds avec une désinvolture presque sans exemple dans l'histoire qui cependant, pourrait-on dire, est pavée presque tout entière de manquements à la foi jurée. Mais tromper les Arméniens est une chose, manquer de parole à Israël en serait une autre. La victoire sur les Centraux acquise, Albion fait, *volens-nolens*, honneur à sa signature. De tous les coins du monde, mais spécialement d'Europe orientale (plus exactement : des régions orientales d'Europe centrale) des torrents de Juifs parfois pittoresques, souvent déguenillés, fréquemment crasseux, mais tous brûlant d'enthousiasme, déferlent vers la terre d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

A l'heure qu'il est, et bien qu'il soit prématuré peut-être de porter un jugement définitif sur le degré de réussite de cette entreprise, prise immense, il semble bien qu'elle soit parvenue jusqu'ici à triompher des difficultés sans nombre qu'elle a rencontrées sur sa route. A certains égards, la Palestine d'avant-guerre et celle d'après 1920 (date de l'entrée en vigueur du mandat britannique) ne sont pas à comparer. Le Sionisme peut nous être médiocrement sympathique; il serait puéril de méconnaître ce que dès à présent il a réussi à accomplir.

Mais en tenant parole aux Juifs et en favorisant la création, entre la Méditerranée et le Jourdain, d'un foyer juif, la Grande-Bretagne risque de se mettre à dos le monde arabe en particulier, le monde musulman en général; or elle est, ne l'oublions pas, tout comme la France, une « grande Puissance musulmane ».

Aujourd'hui encore et malgré l'afflux israélite, la population arabe de Palestine est cinq fois plus nombreuse que la population juive. Il est au moins extraordinaire que par ce temps de démocratie à outrance et après la victoire décisive remportée — nous a-t-on répété à satiété — par les démocraties d'Occident sur la réaction et l'autocratie coalisées, ce côté de la question ait été traité avec tant de désinvolture. La majorité a été regardée comme non-existante au profit d'une minorité certes beaucoup plus remuante et bien plus active, mais qui n'est vraisemblablement pas supérieure à ladite majorité pour tout le reste. Au vu et au su de l'univers entier, il s'agit de transformer cette minorité en majorité : jusque-là, foin — pour la Palestine — des principes démocratiques et égalitaires! Mais si l'expérience sioniste réussit définitivement, si jamais il y a, là-bas, plus de Juifs que d'Arabes, oh alors l'instauration, à Jérusalem, d'un régime démocratique et parlementaire ne tardera pas. Il est difficile, on en conviendra, de faire preuve de plus de cynisme politique. Et ce n'est pas faire acte d'antisémite — nous ne le sommes pas — que de le constater.

Mais si les démocrates en jaquette sortant de chez le meilleur faiseur se taisent, ceux qui sont directement intéressés crient bien haut. De ces cris, ils passent parfois aux coups : les regrettables événements d'août 1929 le démontrent. Il n'est que juste d'ajouter que, à en juger par les chiffres des victimes des deux côtés, les Juifs se sont alors fort bien défendus. Il n'ont imité ni les Arméniens, ni les bourgeois russes. Et ce n'est pas nous qui le leur reprocherons.

Sans prendre à aucun degré le parti des agresseurs, disons que la mentalité des Arabes se comprend assez bien. Imaginez-vous un propriétaire chez lequel on installe systématiquement des locataires sans le consulter, alors que certains de ces locataires tout au moins se distinguent par des traits de caractère plutôt désagréables. Si le propriétaire perd patience un jour et se livre à quelque acte de brutalité, ne sera-t-il pas excusable? A plus forte raison si on ne cesse de lui rebattre les oreilles du droit inaliénable des autres propriétaires de ne pas admettre des locataires dont ils ne voudraient pas!

Certes, il est indéniable que du point de vue « sentimental », le Juif a sur la Palestine des « droits » particuliers, mais dans les problèmes de ce genre on ne saurait faire intervenir des impondérables d'un côté seulement. Les chrétiens n'auraient-ils donc pas eux aussi des « droits » tout aussi imprescriptibles sur le pays où est née la Foi chrétienne? A ne compter que les croyants parmi ces chrétiens, ne seraient-ils pas infiniment plus nombreux que les Juifs du monde entier, en y englobant les Juifs areligieux (qui ne sont pas rares, on le sait)? Pour beaucoup de chrétiens, le sang versé du XI^e au XIII^e siècle par les Croisés ne sanctifie-t-il pas doublement les « droits » en question? Mais si, négligeant les impondérables, nous nous en tenons aux seuls faits concrets, nous constaterons que la durée de la domination juive en Palestine peut être fixée à quelque quinze siècles (de la conquête de ce pays par Josué à la destruction de Jérusalem par Adrien), mais que les Musulmans y sont installés depuis treize siècles à peu près (depuis la conquête de Jérusalem par Omar). La différence est, on le voit, minime. Et qui nous dit que parmi ces Arabes il n'y ait pas de descendants de ces Cananéens que Josué massacrait impitoyablement vers l'an 1300 ou 1400 avant notre ère? L'argument historique est très souvent une arme à double tranchant. Les Romains ont dominé plusieurs siècles durant en Grande-

Bretagne; les Mongols en ont fait de même en Russie. De cela que conclure? Rien. La Croatie a fait partie des pays de la Couronne de saint Etienne pendant huit ou neuf siècles. Pour les Magyars auxquels on l'a enlevée, c'est sans doute un argument d'ordre péremptoire en leur faveur, mais que vaut-il pour les Serbes (la Croatie fait partie de la Yougoslavie depuis la guerre mondiale)? Les Arabes sont restés les maîtres de certaines parties de l'Espagne pendant plus de sept siècles. Je doute qu'il se trouve aujourd'hui parmi eux beaucoup d'hommes intelligents prêts à exciper de cet argument pour élever des prétentions sur la péninsule ibérique. Et pour ce qui est des Espagnols...

Aucun homme sensé ne niera cependant, nous le répétons, qu'Israël n'ait sur la Palestine certains « droits » d'ordre sentimental. Mais de là à s'implanter dans cette même Palestine contre le désir des habitants actuels de celle-ci, il y a a loain. Surtout en violation flagrante des principes politiques — bons ou mauvais — affichés, promulgués, proclamés *urbi et orbi* par ceux-là mêmes qui, sous l'égide de ces principes, avaient abattu l'Austro-Allemagne, puis pris la création du *home* juif sous leur protection spéciale.

Mais il n'y a pas que la solidarité juive, il y a aussi la solidarité musulmane, tout aussi respectable. Et ici il n'y a pas pour la Grande-Bretagne que les Arabes à ménager. Il y a aussi les soixante-quinze millions de musulmans de l'Inde, dont les représentants viennent de proclamer que la Palestine n'intéresse pas que les Arabes seuls; qu'elle intéresse aussi tout le monde de l'Islam. Ce n'est pas qu'à Jérusalem ou à Nazareth qu'on demande à grands cris l'abrogation de la déclaration Balfour. Ce *slogan* (mot d'ordre) est en train de devenir populaire aux Indes aussi. Or ces soixante-quinze millions de musulmans ne sont pas swarajistes; ils ne suivent pas Gandhi; ils ne marchent pas en bataillons serrés derrière la « poétesse » Sarodjini Naidu. Si beaucoup d'entre eux veulent pour l'Inde plus de liberté, ils ne désirent à aucun degré un relâchement trop accentué du lien rattachant la péninsule à l'Angleterre qui les livrerait à la vindicte hindoue. Ils sont donc pour Albion des alliés naturels — au même titre que les cinquante millions de parias (*depressed classes*) ou les multiples maharajahs, rajahs, et autres princes et principicules indigènes qui, eux aussi, se rendent parfaitement compte que triomphe du Swaraj et leur propre déconfiture à brève échéance sont peut-être synonymes.

L'Angleterre a donc tout intérêt à s'appuyer aux Indes sur la minorité musulmane, mais celle-ci se range de plus en plus nettement aux côtés de ses coréligionnaires de Palestine. Elle demande le retrait de la « déclaration » de 1917; elle menace, dans le cas contraire, de s'allier avec les Hindous. Menace qu'il est plus aisé de formuler que de réaliser peut-être; car l'abîme qui sépare, entre le Gange et l'Indus, entre les monts Himalaya et le détroit de Palk, Hindous et Musulmans est beaucoup plus large et plus profond que le fossé des deux côtés duquel Arabes et Juifs échangent des invectives en Terre-Sainte. La situation n'en est pas moins délicate. En s'aliénant les Musulmans de l'Inde, l'Angleterre fait le jeu des séparatistes; en faisant droit à leurs desiderata à Jérusalem, elle se brouille avec Israël presque tout entier et dès lors avec la haute finance juive. Alternative formidable. Et qui nous montre une fois de plus le danger qu'il peut y avoir à faire pleuvoir à droite et à gauche sans compter promesses et engagements, fût-ce pour se tirer d'une situation quasi-inextricable.

Comte PEROVSKY.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Adélaïde de Bourbon-Penthièvre. duchesse d'Orléans

C'est une des plus attachantes figures de l'histoire que M^{lle} de Golesco et M^{lle} de Weismes viennent de tirer de la pénombre où son effacement l'avait laissée pour la mettre en pleine lumière : *Adélaïde de Bourbon-Penthièvre*. Il est peu de livres plus attrayants que ce volume consacré à faire revivre cette enchanteresse dont le charme indicible captivera les lecteurs de son histoire comme il subjuga tous ceux qui l'approchèrent.

Ce charme était fait d'une grâce unique, d'une distinction exquise, d'une beauté rare, de ce regard « qui fait le prix des yeux », où transparaissait une rêveuse mélancolie, d'une sensibilité exquise et profonde; ce charme fut auréolé par le malheur et rehaussé par la vertu. Il existe au Musée de Versailles un portrait de la princesse par M^{me} Vigée-Lebrun, qui est la radiante apparition d'une créature d'essence supérieure dans laquelle il semble qu'une longue ascendance soit parvenue à produire sa fleur la plus achevée. Elle était la dernière descendante de Louis XIV, qui fut le premier gentilhomme de son royaume, puisque son grand-père paternel était le comte de Toulouse, le troisième fils légitime du grand roi et de la marquise de Montespan. Elle était la fille du duc de Penthièvre dont M^{me} de Maintenon sut faire un des seigneurs les plus séduisants et les plus vertueux de son époque. Duchesse de Chartres, elle devint duchesse d'Orléans par son mariage avec Louis-Philippe-Joseph, que la Convention affubla du nom grotesque de Philippe-Égalité. Mère de Louis-Philippe et de M^{me} Adélaïde, elle est donc la trisaïeule de notre roi Albert.

Cette généalogie dit assez le puissant intérêt qui s'attache à cette vie et laisse entrevoir les événements auxquels elle fut mêlée et qui, retenant dans son existence, lui feront connaître toutes les extrémités des choses humaines.

Pour la narrer cette histoire, il fallait une connaissance approfondie de la société d'Ancien Régime et un tact psychologique peu commun. Rien n'a manqué aux deux auteurs entre lesquels il est impossible de partager les mérites. M. G. Lenôtre nous est garant dans son élogieuse préface de la sagacité avec laquelle M^{lles} de Golesco et de Weismes ont solidement étayé leur œuvre. Leur documentation est parfaite, elles ont compulsé tous les Mémoires et Souvenirs, elles ont filtré leurs sources par une judicieuse critique et en ont dégagé les dernières précisions de l'histoire. A la lumière des faits, parfois avec la divination du cœur, elles ont pénétré dans les plus intimes replis de cette grande âme qui semblait promise à la plus haute félicité et fut précipitée dans un abîme de souffrances. Avec une pieuse délicatesse, elles nous ont révélé le martyr secret de ce cœur torturé dans ses plus chères affections de femme et de mère et elles ont su nous montrer la source mystérieuse de la foi où ce cœur puisa l'héroïsme. Il fallait des mains de femme pour toucher ces plaies avec cette dextérité et une sensibilité de femme pour nous faire partager ces émotions.

Le style, qui seul fait lire les livres, offre une qualité très particulière : il tient de l'époque où se passent les événements racontés, il a le charme subtil des vieilles choses, il est tempéré, fleuri d'images délicates, il coule comme un ruisseau sur un lit de mousses, il aurait agréé à l'abbé Delille, qui fut l'historiographe de la duchesse d'Orléans, il reposera les lecteurs fatigués du tintamarre moderne. C'est un de ces livres très rares dont on puisse dire qu'après les avoir lus on souhaite les relire pour en mieux respirer l'arome pénétrant.

Me sera-t-il pardonné de faire une remarque tellement mesquine que j'en rougis : le nombre de coquilles dont l'ouvrage est parsemé dépasse la tolérance. Les éditeurs Jouve et C^o de Paris, rue Racine, devraient se condamner eux-mêmes à tirer, à leurs frais, une édition amendée.

* * *

Quelques aperçus rapides à travers le volume qui se divise naturellement en trois parties : Adélaïde de Bourbon-Penthièvre avant, pendant, après la Révolution.

En lisant la première partie, le lecteur ne se lassera pas de se redire naïvement, si l'on veut, mais avec conviction : Comme cet Ancien Régime est loin de nous ! Quel monde submergé, disparu, anéanti ? Quel abîme nous en sépare !

A quatre ans et demi, la petite Adélaïde est conduite par son père chez les Bénédictines de Montmartre, et toutes les filles de Louis XV furent envoyées à Fontevault plus jeunes encore. Ondoyée à sa naissance, selon le privilège octroyé aux princes du sang, elle ne sera solennellement baptisée qu'à dix-huit ans, à l'âge de paraître à la Cour, pour être ensuite tenue sur les fonts par le Roi. Aussitôt fiancée au duc de Chartres, elle passe la période qui précède le mariage à l'ombre du couvent, où l'on reçoit une brillante société, où l'on s'exerce à danser et s'initie aux arcanes de l'étiquette. L'entrée à la Cour avec la triple révérence est un événement décisif d'une carrière. La vie de Cour qui a été si bien décrite par Taine est un culte aux rites inoubliables dont le plus majestueux, réservé aux princes et princesses du sang, consiste à présenter la chemise au lever du roi et de la reine. La vie de Cour est aussi l'art de tuer le temps par des divertissements enjoués, « souper », « appartement », chasses, comédies, voyages dans les résidences royales. L'existence de la duchesse d'Orléans au Palais-Royal, le palais de Richelieu, d'Anne d'Autriche, d'Henriette d'Angleterre, devenu l'apanage de la maison d'Orléans est calquée sur celle de la Cour. C'est la même fureur de plaisirs, le même enivrement. Toute cette société frivole et licencieuse ne pressant pas l'imminence de la catastrophe, elle y court en dansant. Elle n'a pas conscience que ses privilèges exorbitants jadis justifiés, devenus injustes, révoltent le peuple écrasé par la corvée et l'impôt. Elle est infatuée de Jean-Jacques Rousseau, elle applaudit Voltaire, elle s'abreuve de l'*Encyclopédie*, elle se fait une mode de la philosophie nouvelle, elle s'amuse, se rit de tout et s' imagine sans doute que les idées d'égalité et d'indépendance ne sortiront pas des livres et des cabinets de lecture. Elle ne voit pas que le *Contrat social* est chargé à chaque page d'exploits qui vont éclater dans la plus effroyable et la plus sanglante révolution.

La duchesse d'Orléans est un être d'exception dans ce milieu par sa haute religion, par sa vertu si rare que la calomnie l'a épargnée, par sa miraculeuse charité, mais elle ne peut échapper à son ambiance, elle se fait initier à la Loge maçonnique avec sa belle-sœur la princesse de Lamballe, elle reçoit au Palais-Royal avec attendrissement le patriarche de Ferney et surtout elle ne parvient pas à écarter la comtesse de Genlis, gouvernante de ses enfants, qui est un Jacobin en jupons.

Cette femme empoisonnera son existence, elle la trahit avec son mari volage, elle lui ravit la tendresse de ses enfants, elle les élève à la Jean-Jacques, elle fait entrer l'ainé, duc de Chartres, futur Louis-Philippe, au club des Jacobins. Oh ! ce cœur de mère sera broyé par ces folles inconséquences et s'épanchera en protestations dans une lettre à son mari. Mais le duc d'Orléans résiste, reste sourd aux supplications de la mère, envoûté par la gouvernante.

Ce qui frappe l'observateur de cette époque, c'est qu'au milieu du désarroi où se débat le gouvernement de Louis XVI, quand on entend les premiers craquements de l'édifice sapé depuis longtemps et qui va s'écrouler, aucune voix ne s'est fait entendre pour conjurer la ruine. Des changements s'imposaient, le fastueux absolutisme de la monarchie, les criantes inégalités sociales ne pouvaient tenir contre la violence du courant égalitaire. Il ne fallait pas se laisser arracher par l'insolence des réformes que dictait la sagesse politique. Des esprits clairvoyants et des mains fermes auraient pu éviter les saturnales de 93 par une évolution hardie de 89.

Soudain la catastrophe éclata et la duchesse d'Orléans entra dans la tragédie. Elle touchera le fond de l'abîme le jour où Philippe-Égalité, terrorisé par les tribuns de l'Assemblée, vota lâchement la mort de Louis XVI. Vote émis contre la nature et

contre la justice, qui souleva des murmures sur les bancs mêmes de la Convention et qui imprima une indélébile flétrissure au nom de Philippe-Egalité.

Le duc de Penthièvre, le père de la duchesse, retiré avec elle au château de Vernon, avait acquis une telle popularité, par ses immenses libéralités, qu'il fut défendu par ce peuple, très avancé cependant, contre les commissaires de la Convention, après le décret qui frappait tous les Bourbons. L'admirable vieillard put rester dans sa demeure, mais le vote récidive de son gendre brisa sa vie.

La duchesse fut incarcérée au Luxembourg, puis à la pension du docteur Belhomme, et n'échappa que par miracle à l'échafaud.

Ce qui est simplement prodigieux, c'est la grandeur d'âme, la sérénité héroïque avec laquelle elle accepta toutes les rigueurs de sa captivité, et toutes les rigueurs du sort. Elle qui avait été élevée au sein du faste, du luxe, avec tous les raffinements imaginables, qui avait vécu parmi les somptosités vraiment royales, subit le régime de la prison sans une plainte, sans un murmure.

Dépouillée par la révolution de ses richesses fabuleuses, — elle avait douze millions de rente — réduite à la mendicité, elle garda la soumission de Job aux arrêts de la Providence. On reste stupéfait devant cette femme délicate, toute de grâce et de sensibilité, qui se révèle dans les pires infortunes une héroïne du détachement et de la pauvreté. Son secret? Une foi très vive qui la courbait sans effort sous la volonté de Dieu. Il l'a voulu! C'est donc très bien. J'accepte. Et elle sut boire ainsi le calice jusqu'à la lie.

Après le 18 fructidor qui fut un 93 sans la guillotine mais avec la déportation en plus, elle fut sauvée de la mort par un conventionnel, Jacques Rouzet, membre du Conseil des Cinq Cents, qu'elle avait conquis par son prestige irrésistible et qui l'accompagna dans son exil en Espagne où l'avait déportée le Directoire. Il devint l'intendant de sa maison, car elle ne put s'exiler sans emmener avec elle un personnel attaché à sa personne et qu'elle dut entretenir.

Séparée de son fils aîné qui voyagea en Amérique et séjourna en Angleterre, de sa fille Adélaïde, qui fut abandonnée par la comtesse de Genlis, recueillie par une tante en Suisse, de ses deux autres fils, Montpensier et Beaujolais, longtemps internés au Fort Saint-Jean, à Marseille, la pauvre mère, ayant reconquis la tendresse de ses enfants désabusés, se résigna douloureusement à ces cruelles épreuves que la mort des deux cadets devait porter au comble. Elle dut fuir en Espagne d'étape en étape devant les armées envahissantes de Napoléon, pour se retirer enfin à Mahon, dans l'île de Minorque. Le malheur la pourchassa. La douleur attaqua toutes les fibres de son cœur.

Enfin, en 1814, elle put rentrer en France où Louis XVIII l'accueillit avec bonté. Elle courut encore le risque d'être expulsée pendant les Cent-Jours. Elle respira, enfin, après la victoire des Alliés. Avant obtenu une partielle restitution de ses biens, elle se fixa dans le château d'Ivry-sur-Seine, ne cessant de répandre ses bienfaits. Elle avait la passion de la charité. Elle resta fidèle à la loi qu'elle s'était imposée de donner aux pauvres le dixième de ses revenus. Mais elle dépassait de beaucoup cette règle. Elle ne connut ici-bas qu'une seule joie, celle de faire des heureux. Sa bonté était inlassable et infiniment ingénieuse. Elle est morte en 1821 comme une sainte.

Arrière-petite-fille de Louis XIV, elle fut manifestement choisie par Dieu comme une victime expiatoire. Elle a merveilleusement rempli sa mission. Elle fut enterrée à Dreux où elle avait réuni ses morts dont la sépulture avait été profanée par la Terreur, et dans la chapelle royale un magnifique mausolée fixe à jamais son souvenir. Endormie du grand sommeil, parée d'une beauté surnaturelle — ainsi l'a représenté le sculpteur Barré, — elle semble dominer en aïeule la longue lignée des princes et princesses qui reposent à ses côtés.

Un monument d'un tout autre genre la rappelle pour nous : c'est celui de Spa, souvenir de la cure bienfaisante qu'elle y fit en 1775, élevé par Louis-Philippe, en 1851, en remplacement du monument, érigé par les enfants de la princesse, mais que la révolution avait abattu en 1792.

Le volume de MM^{lles} H. de Golesco et de Weismes fourmille d'anecdotes, de traits caractéristiques de l'époque. Il vaut surtout par la multitude de détails intéressants insérés avec art dans la trame du récit. Il sera lu avec avidité par tous ceux qui cherchent à connaître les dessous de l'histoire.

J. SCHYRGENS.

L'occultisme et la franc-maçonnerie

D'un intéressant article publié par le R. P. Lucien Roure, S.J., dans le dernier numéro des Études, nous détachons cette conclusion :

Écartons, comme purement fantaisistes, ces origines qui datent la franc-maçonnerie de Christian Rosenkreutz, des Templiers, des ouvriers du Temple de Salomon, des mystères antiques, de Noé ou du Paradis terrestre. Elle prend naissance en Angleterre, entre les années 1717 et 1723. D'abord, plutôt politique et mêlée comme telle à la lutte entre les Stuarts et la maison d'Orange ou celle de Hanovre, elle prend peu à peu un caractère spéculatif ou philosophique. En recrutant ses premiers membres parmi les artisans, et les personnages protecteurs des confréries de constructeurs, elle leur emprunte leurs insignes, leurs rites, la loi du secret pour les procédés de métier. Le sens allégorique qu'elle leur donne, le renforcement toujours plus grand de la loi du secret, dont elle se fait une force et un attrait plus encore qu'une défense, lui donnent son caractère de société d'initiés. L'invasion des doctrines rosicruciennes, vers 1720 et 1723, y déchaîne le goût des croyances et des pratiques occultistes. Désormais, tout s'y revêtira d'un appareil et de formes hermétiques.

Il ne paraît pas qu'un grand dessein ni qu'une doctrine arrêtée aient présidé à sa naissance. Elle adopte, selon l'esprit du temps, la religion naturelle, avec la croyance à l'Être suprême et à l'immortalité de l'âme. Si elle conserve un instant la croyance à la divinité de Jésus-Christ, c'est comme par un reste d'habitude : on ne voit pas l'influence de cette foi sur son action. Dès l'abord, on constate un éloignement, une défiance, bientôt une hostilité, à l'égard de l'Église et de toute autorité religieuse.

L'esprit rosicrucien est un esprit luthérien, nettement antipapal : avec les Rose-Croix, cet esprit domine peu à peu la maçonnerie. Joseph de Maistre note « leur aversion pour toute autorité et hiérarchie sacerdotales. Ce caractère est général parmi eux : jamais je n'y ai rencontré d'exception parfaite parmi les nombreux adeptes que j'ai connus... L'illumination (celui des Rose-Croix maçons) anéantit fondamentalement l'autorité qui est cependant la base de notre système ». (*1^{re} Entretien.*) Et ce fut là, vraisemblablement, ce qui amena la rupture de l'auteur du *Pape* avec la maçonnerie.

Sans dessein formé d'avance, elle entre dans tous les mouvements qu'elle voit s'élever contre l'Église, jansénisme, philosophisme, égalitarisme, martinisme, spiritisme, théosophisme. Elle suit plus qu'elle ne crée ; mais elle suit pour conduire et dominer.

A-t-elle fait la Révolution française? Elle est entrée dans le mouvement révolutionnaire comme elle entra dans tout mouvement anticatholique et antichrétien. Ses membres les plus exaltés ont inspiré les Clubs d'où, au jugement d'Augustin Cochin, est sortie la Révolution plutôt que des Loges. Parmi la noblesse qui a fini par l'échafaud, nombreux étaient les francs-maçons : ils ne prévoyaient pas, dans leur légèreté et leur inconscience, l'aboutissement de ce qu'ils favorisaient.

Il ne paraît pas non plus que la maçonnerie ait été un organisme spécifiquement juif. La maçonnerie s'est servie des Juifs, et les Juifs de la maçonnerie, chacun pour ses fins, et les fins ont pu souvent coïncider. Mais on ne voit pas dans le monde juif cette unité et cette continuité de pensée que quelques écrivains supposent.

Tout ceci rend-il la maçonnerie moins malfaisante? Nullement. Sa malfaisance et sa force, c'est de s'appuyer sur les éléments mauvais de l'opinion et de les exploiter. Tactique essentiellement habile et destructive. C'est ainsi que longtemps embourgeoisée alors qu'elle se contentait d'être voltairienne, elle est devenue, comme des documents récents le démontrent, restant fidèle à son esprit antichrétien, communiste, bolcheviste, sans abandonner son allure occulte et occultiste.

CATHOLIQUES BELGES

employez

les timbres d'ORVAL

La Scène

REVUE CATHOLIQUE DU THÉÂTRE

Directeur : Paul FASBENDER, O. P., 93, rue Saint-Maur, Liège. — Tél. 175.04.

Rédacteur en chef : Gaston PULINGS, 10, avenue des Taillis, à Watermael (Bruxelles). T. 873.52.

Comité de rédaction : Henri BILLON, Thomas BRAUN, Henri DAVIGNON, abbé J. DESMET, Albert FASBENDER, Michel de GHELDEROË, Robert GUIETTE, Oscar LEJEUNE, Paul de MONT, abbé PETRE, Roger PIRSON, Marcel SCHMITZ, Baron Firmin van den BOSCH, Paul WERRIE.

Rédaction : 10, avenue des Taillis, Watermael.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE JUIN 1930

Le théâtre wallon Julien FLAMENT.

Le théâtre wallon

Nous l'avons indiqué au début de mainte étude : l'extraordinaire multiplicité des dialectes en Belgique est une source de richesse littéraire ; ce serait négliger la production la plus nombreuse et la plus originale que s'en tenir à la seule dramaturgie de langue française. Rien qu'en wallon, un répertoire singulièrement abondant et varié représente l'effort de centaines d'auteurs, au cours de près d'un siècle.

Reconnaissons, il est vrai, que l'aire d'action de ces dramaturges se borne (nous pourrions dire : se restreint), au territoire sur l'étendue duquel se parle le dialecte employé par l'écrivain. De Liège à Verviers, puis de Verviers à Malmédy, comme de Nivelles à Namur ou à Charleroi il n'y a que quelques kilomètres, tôt parcourus par les moyens de communication actuels. Cette distance suffit pour que les productions littéraires et dramatiques soient moins goûtées, sinon inintelligibles. Car, aux variations du dialecte roman, s'adjoignent des différences de mœurs et de caractère surprenantes, inexplicables à qui oublierait la bigarrure de la carte de Belgique jusqu'aux approches de 1830.

Sans doute, des traductions, des adaptations remédient à cet état de choses, et la plupart des œuvres dramatiques de quelque mérite ont été jouées de cette façon dans la Wallonie entière. Il n'en est pas moins vrai que, si nous voulions écrire ici l'histoire détaillée du théâtre wallon, il nous faudrait consacrer un chapitre à chacune des écoles qui fleurissent dans les provinces wallonnes. Bornons-nous à cette remarque préliminaire — toute naturelle d'ailleurs : c'est surtout dans les villes que des dramaturges se sont révélés. Pour qu'il y ait des écrivains de théâtre, il faut qu'il y ait un théâtre, une troupe (fut-elle composée d'amateurs), l'espoir au moins d'un public. Là où le poète n'a besoin que d'un peu de solitude, d'un crayon, d'une feuille blanche pour s'exprimer, l'auteur dramatique n'écrit que pour être joué. Aussi est-ce à Liège (et dans la province de Liège) que nous trouverons le plus grand nombre d'auteurs dramatiques, groupés en une Fédération active, qui défend leurs intérêts moraux et s'occupe de la perception de leurs droits. Liège possède, il est vrai, deux théâtres wallons réguliers, jouant tous les soirs, ajoutant à ces sept représentations une matinée chaque dimanche; Verviers est doté depuis quelques années d'un théâtre wallon régulier. De très nombreuses sociétés dramatiques jouent, jusque dans les moindres villages, les œuvres des dramaturges qui écrivent en wallon liégeois ou verviétois.

Cette activité se retrouve, avec des variantes, dans des agglomérations importantes, telles que Mons, Charleroi, Namur et

Tournai; Gembloux et Nivelles, aux confins du Brabant wallon, possèdent aussi des auteurs et des interprètes. En Ardenne, il n'y a guère à citer que Ciney, et, parfois, Marche. La province du Luxembourg, si elle commence à fournir aux lettres dialectales des poètes et des prosateurs, ne lui donne encore guère de dramaturges; où leurs œuvres auraient-elles chance de voir les feux de la rampe? Faisons à cette règle l'exception confirmante : à Malmédy, pays rédimé où les sociétés wallonnes, fondées durant l'annexion à la Prusse pour conserver le « visage wallon » du pays, sont nombreuses, actives, puissantes, Henri Bragard a pu composer et faire jouer plusieurs pièces, dont une férie et un mélodrame-genre auquel les auteurs dramatiques wallons ne se sont presque jamais essayés...

Le nom de Malmédy, que nous venons de citer, nous mène à une remarque assez curieuse; c'est que les origines du théâtre wallon, pour mal établies qu'elles soient, ne semblent pas remonter très haut dans l'histoire. Point, en Wallonie, de ces mystères qu'on rencontre pourtant, à Mons, à Valenciennes, mais à quelques exemplaires seulement; peu d'auteurs de drames sacrés — sauf et en français, Denis Coppée de Huy, un religieux dinantais, le P. Bello. Pas non plus de ces chambres de rhétorique qui sont en Flandre, ce que les confrères de la Passion, les étudiants de la Basoche, les « Compères de Mère Sotte » sont en France — et surtout à Paris. Il faut arriver au milieu du XVII^e siècle pour rencontrer une œuvre à laquelle se puisse accoler le qualificatif « dramatique ». Encore s'agit-il d'un dialogue, rimé pour l'édification des pensionnaires, ou le divertissement des invités à une distribution des prix, par l'aumônier ou le clerc d'un monastère de filles, des environs de Huy, à ce qu'on peut conjecturer. Ce essai met en scène, si l'on peut dire, une mère et sa fille, disputant de la vie mondaine et de la vie religieuse. La mère prêche à sa fille l'abandon, le mépris du monde, l'amour de Dieu seul; la jeune fille (qui ne sait du monde que ce que les jeunes filles et imaginent) proteste au contraire de son appétit d'indépendance et de mariage. L'intervention de l'Ange Gardien — *angelus e machina* — les met d'accord...

Peut-être, on pourrait citer certains Noël dialogués, préluant d'accorte et pittoresque manière à tant de tableaux de mœur qui font le plus clair du répertoire wallon; mais il est temps d'en venir à ce qu'on appelle encore « le Théâtre liégeois » et qui est la première manifestation de la dramaturgie dialectale en pays wallons.

* * *

Vers 1757, des Liégeois de la société, touchant à la Cour d'Prince-Évêque, composèrent pour leur divertissement et firer jouer chez un d'eux, le chanoine de Harlez, une pièce *Le Voyage de Chaudfontaine*, due à de Harlez et à trois de ses amis, MM. C. Cartier, Fabry et Vivario, qui furent, tous trois, bourgmestre de la cité. *Le Voyage de Chaudfontaine* est la peinture (haute e couleurs et parfois forte en gueule) d'une promenade en batea entreprise par des harengères, des maraichers, un caporal — estripant le français — (Beulemans a des aïeux!). Les autre

pièces qui composent *li Thèyâte Lidjwè* sont aussi de plaisants tableaux de mœurs ou des études de caractère, comme les auteurs dramatiques wallons en produiront tant, et de la meilleure veine : *Li Lidjwè égadjî*, *Li Fièsse di Houdest-plout*, *Lès Hypocondes* eurent pour auteur, la première, M. Fabry, la seconde, M. de Vivario, la troisième, le chanoine de Harlez. Ainsi que les tragédies et les comédies du Grand Siècle furent créées à la Cour ou sur les théâtres de société, ces quatre pièces, jouées d'abord chez l'un ou l'autre des quatre auteurs le furent par la suite dans les salons de l'hôtel de ville de Liège; elles eurent un succès incroyable, attesté par le nombre des représentations et des éditions. Elles ont été, par contre, très rarement reprises de nos jours, encore que leur livret n'ait rien perdu de sa verve parfois un peu grosse, que la partition en soit demeurée charmante, en ses grâces surannées; elles demandent à la scène un certain matériel, ou un déploiement de figuration qui fait reculer les organisateurs de spectacles...

* * *

Mais ce théâtre n'allait pas au peuple, alors que le théâtre wallon (dont nous allons examiner le rapide développement), depuis la moitié du XIX^e siècle, est essentiellement populaire; première anomalie, que souligne celle à laquelle nous faisons allusion tout à l'heure. Tandis que nous ne découvrons rien qui, dans les provinces wallonnes, rattache le théâtre à la grande tradition des *Mystères* ou des *Chambres de rhétorique*, nous rencontrons à Malmédy une tradition ancienne et singulièrement vivante : celle des *Rolles* que les sociétés wallonnes de la vieille cité abbatiale représentent à chaque carnaval. Ce sont, promenées sur des chars et répétées aux principaux carrefours, des manières de revues de fin d'année, commentant avec une verve jamais lasse et des trouvailles pittoresques, les événements qui ont marqué dans la vie de la petite ville. Il y a là le rappel et comme la reconstitution de *Soties* et des *Moralités* d'autrefois, revues au point que, comme dans les comédies de la décadence romaine, certains acteurs portaient des masques à l'exacte ressemblance des personnages mis en scène et ridiculisés...

Il faut donc en venir à 1858 pour voir un auteur dramatique wallon se joindre à la phalange des chansonniers, des conteurs, des poètes lyriques. Dès son premier concours, organisé en 1858, la Société de littérature wallonne décernait la Médaille d'or à une pièce d'André Delchef *Li Galant dèl Sièrvante* (l'Amoureux de la Servante). Il y avait cent ans tout juste que le « Théâtre liégeois » avait divertì nos arrière-grands-pères et remporté d'éphémères triomphes. La pièce de Delchef doit sans doute beaucoup au vaudeville que Labiche faisait applaudir pour lors sur la scène française; elle recourt presque uniquement au quiproquo, aux personnages travestis ou dissimulés, de qui les apparitions successives autant qu'intempestives embrouillent l'action à plaisir; la langue, par contre, est assaisonnée de tous les épices de l'esprit liégeois.

Vers la fin du XIX^e siècle, des vaudevillistes experts, tels Alphonse Tilkin — avec moins de culture, Joseph André, François Collin, d'autres encore, — n'emploieront pas d'autres procédés pour composer des vaudevilles infiniment divertissants. La critique se trouve désarmée devant ces œuvres qui se proposent uniquement de désopiler les rates — et qui y parviennent amplement, au point d'obliger les censeurs à rire à leur tour, quoi qu'ils en aient...

C'est par la langue d'ailleurs, que valent la plupart des pièces du répertoire wallon; vers le temps d'André Delchef, un homme de lettres très curieux, Joseph Demoulin, tentera bien, dans son *Poî Lambert*, d'écrire une pièce à tendances sociales; il n'aura que peu de succès. Il est assez curieux de noter que Joseph Demoulin n'écrivit guère en wallon, sauf pour le théâtre. Ses vers politiques, animés d'un certain souffle, ses pamphlets, ses romans, tendancieux aussi, étaient composés en français. Mais, pour voir éclater le renouveau du théâtre wallon, par un prodige analogue à la vogue soudaine du *Leytîz m'plorer* de Defrecheux, il fallut attendre *Tâti l'pèriqué* (Barthélemy le perrier), d'Edouard Remouchamps; meunier de son état, habitant au cœur de Liège dans une vieille maison qui existe encore et sur laquelle une plaque commémorative fut placée, Edouard Remouchamps est l'auteur de plusieurs chansons couronnées par la Société de littérature wallonne et qui traduisent, pour la plupart, les élans de son cœur généreux. Il écrivit aussi une farce en un acte *Li Sav'ti* (le Savetier), mise

à la scène d'un fabliau du moyen âge demeuré populaire à Liège : un savetier ivre est tondu et vêtu d'un froc de moine; revenu à son bon sens, il ne comprend rien à sa soudaine vocation et l'on a pourtant fort à faire pour le détromper... *Tâti l'pèriqué* sort de la même veine naturelle et narquoise; sans doute, le thème ne brille pas par une excessive originalité : *Tâti* a un billet de loterie; une erreur lui fait croire qu'il gagne le gros lot... Le voilà forçant sa sœur Tonton, incarnation du sens rassis, de dépendre l'enseignante de son salon de coiffure, engageant des domestiques, jargonant le français et quand arrive, en grand uniforme, le tambour-major de la garde civique, se figurant qu'il reçoit la visite du Roi...

On y retrouve des souvenirs du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière, du « 66 » d'Offenbach, d'autres encore. Mais ce qui appartient en propre à Remouchamps, c'est sa bonne humeur frondeuse, son bon sens narquois, sa connaissance du dialecte liégeois, des dictons savoureux, un art inné du dialogue et de la péripétie. Il faut d'ailleurs, pour rendre à l'œuvre sa pleine valeur, se rappeler qu'Edouard Remouchamps écrivit *Tâti* sans modèle, sans aide, sans espoir d'être joué — ou presque. Le succès fut foudroyant; la troupe qui créa *Tâti* en donna des centaines de représentations; elle le promena par toutes les provinces wallonnes, les acteurs voyageant à bord d'un char à bancs demeuré célèbre dans les fastes de la dramaturgie liégeoise.

Tâti fut joué à Bruxelles, à Anvers, voire à Paris, en un temps où ces tournées théâtrales prenaient figure d'événement; d'innombrables reprises n'en ont pas épuisé le succès. A ce point que, pour assurer la recette d'une représentation de bienfaisance, remplir la caisse d'un théâtre en déconfiture, il n'est que d'afficher l'œuvre, quasiment immortelle, du bon meunier Remouchamps!

La vogue de son œuvre donna naissance à une troupe régulière, voire à l'idée du Théâtre wallon permanent, réalisée depuis, avec des fortunes diverses, à Liège, à Verviers, en d'autres villes. Le succès de *Tâti* donna aussi l'éveil à une légion d'auteurs qui se mirent à écrire pour le théâtre; ainsi que Defrecheux pour la poésie et la chanson, Edouard Remouchamps fait dans l'histoire de la littérature dialectale, figure d'animateur en même temps que de créateur; son nom, et les personnages auxquels il insuffla sa verve frondeuse, méritent de vivre dans les annales du théâtre patoisant.

* * *

Les résultats acquis démontrent la vitalité d'un mouvement et d'un dialecte; en 1905, la seule province de Liège comptait septante-trois sociétés dramatiques; en 1914 pour la même province, on relève quatre sociétés littéraires, trois théâtres wallons, cent vingt-huit sociétés dramatiques. En 1922, après la guerre, le seul arrondissement de Liège comptait deux cent quatorze sociétés dramatiques reconnues et cent soixante-huit salles de spectacles, pouvant participer à l'octroi de primes allouées par le Gouvernement. En ce qui concerne les auteurs, Victor Chauvin relevait, en 1905, deux cents auteurs, ayant à leur actif mille cent trente-six pièces.

Sans doute, tout ne vaut pas, dans cette production surabondante, l'honneur d'être cité; d'après un juge sévère, M. Maurice Wilmotte, dans un avis reproduit par M. Charles Defrecheux (un des fils du poète et, comme lui, un ardent protagoniste du mouvement littéraire et dramatique wallon), il n'y aurait que cent pièces qui supportent l'audition, vingt pièces intéressantes, cinq ou six petits chefs-d'œuvre. On pourrait — sans souscrire entièrement à la sévérité de ce jugement — estimer que la proportion des chefs-d'œuvre — même *petits* — est flatteuse; il faut en effet tenir compte du fait que la plupart des auteurs wallons sont des ouvriers, des autodidactes. Dans telles conditions, les chiffres admis par M. Maurice Wilmotte pourraient être accrus sensiblement.

Passons donc rapidement en revue les principaux auteurs dont les œuvres demeurent au répertoire wallon. L'un des plus féconds fut Alphonse Tilkin, singulièrement actif en dépit d'un état de santé précaire, dirigea vingt ans une gazette wallonne, *Li Spirou* (l'Écureuil), écrivit de nombreuses chansons, des poèmes, des dialogues divertissants, et plusieurs vaudevilles, souvent joués encore; on lui doit enfin des tableaux de mœurs et deux ou trois drames; ici, renonçant délibérément au genre badin, qui lui avait valu maint succès, Alphonse Tilkin s'élevait à la peinture de caractères, voire à la thèse; un des caractères du théâtre wallon, d'ailleurs, est d'être souvent moralisateur, de respecter toujours

la morale la plus stricte. Il est rare que l'adultère, exploité à l'excès par les dramaturges français, serve de ressort à une action dramatique dialectale. Les lois de la plus stricte décence — si souvent transgressées dans ce qu'on pourrait nommer la littérature verbale, dans les fabliaux dont quelques-uns furent imprimés, et dans un nombre peu considérable de chansons — ces règles ne sont jamais violées sur la scène. Le théâtre wallon est, par excellence, un théâtre de famille; et cette tenue irréprochable entre pour bonne part dans son succès.

Théophile Bovy (de qui la fille, Berthe, est devenue, jeune encore, sociétaire de la Comédie-Française), Théophile Bovy, imprimeur liégeois, rima les strophes entraînantes du *Chant des Wallons*, dirigea, rédigea, imprima de longues années durant un hebdomadaire patoisant, *Li Clabot* (le Grelot), qui surpassa la longévité du *Spirou* d'Alphonse Tilkin; il est aussi l'auteur de comédies qui échappent par endroits au procédé vaudevillesque: l'une d'elles, *Li Grandiveuse* (l'Ambitieuse, la « Grande ») est une étude de caractère qui s'élève au-dessus de la moyenne.

Parmi les auteurs dramatiques de cette génération, il faut citer encore Charles Bartholomez, à qui l'on doit de plaisantes farces, demeurées au répertoire; Maurice Peclers, qui fit en collaboration avec Bartholomez de nombreuses revues locales, et qui écrivit de délicates comédies; Gustave Thiriart, chante populaire et bon enfant, de qui l'épique *Rivintche di Galants* partage la vogue inépuisable de *Tâti l'Pèriqué*. Cette *revanche d'amoureux* met en scène, par un soir de carnaval, des jeunes gens en goguette, deux jeunes filles, leurs parents d'abord opposés au mariage de leurs filles et quelques membres de la police. Tout ce monde est entraîné dans des aventures abracadabrantes qui se nouent au cours d'un bal masqué pour se dénouer au commissariat de police. L'auteur avait transporté à la scène, en leur donnant pour titre le nom des héros authentiques, des mésaventures dont tout un quartier de Liège s'était divertit. La colère des victimes faillit déclencher un procès; la bagarre se termina par une transaction et la suppression du nom des héros, que portent encore les exemplaires de l'édition originale de cette farce énorme. Quelques années plus tard, la veine de Gustave Thiriart était rouverte, exploitée avec un égal bonheur par deux frères, Auguste et Clément Déom, qui accumulèrent à plaisir les rebondissements et les péripéties, animant leurs vaudevilles de types populaires, plaisamment croqués dans les milieux citadins ou ruraux que les auteurs fréquentent; et surtout, employant, à l'accoutumée de tous les dramaturges patoisants, une langue sonore, savoureuse, singulièrement riche en comparaisons traditionnelles, en sobriquets, en proverbes — folklore de la langue parlée que l'invention jamais à court des chansonniers et des vaudevillistes enrichit à profusion.

Plusieurs comédiens wallons se sont aussi laissés tenter par le démon d'écrire; citons parmi les plus heureux, Joseph Loos; Simon Radoux, qui tira des souvenirs de sa vie de comédien et de metteur en scène une ahrissante pochade en deux tableaux qui s'appelle *Dri l'teille* (Derrière le rideau); Léopold Broka, qui écrivit notamment *Li Hate* (le Blâme), dramatique étude qui avançait en quelque manière l'*Opinion publique*.

* * *

Mais il sied de consacrer une mention toute spéciale à l'un des plus purs d'entre les écrivains wallons, l'un des plus cultivés aussi, Henri Simon. Ce nom est inséparable de celui d'un lyrique délicieux, instinctif, Joseph Vrindts. Poète et chansonnier de rare mérite, chante incomparable de la vie des humbles gens et des souvenirs de sa vieille cité liégeoise, Joseph Vrindts, « prince des poètes wallons », s'est également essayé dans le roman et au théâtre; quelques comédies construites adroitement sur le patron traditionnel précédèrent un petit bijou, *Li Sièrmini da Grètry*. Le poète y évoque un épisode, peut-être imaginé, de l'enfance de l'illustre compositeur liégeois: ses débuts pénibles dans le pittoresque quartier d'outre-Meuse (où sa maison natale existe encore, transformée en musée), l'entourage familial, la première idylle, le départ pour l'Italie, le serment de devenir un grand homme, tout en restant fidèle aux traditions familiales; d'autres pièces de Joseph Vrindts, ont simplement enrichi le répertoire surabondant des vaudevilles et des comédies de terroir.

Tout autre est l'apport, presque unique, longtemps isolé, d'Henri Simon; le prosateur de l'*Ew*, le poète ému de *Li Pan de Bon Dieu* ne pouvait se satisfaire de ces joyusetés; sans doute,

on lui doit quelques tableaux de mœurs, fidèles peintures rehaussées des couleurs les plus fines et de je ne sais quelle pointe d'atticisme qui fait sentir le lettré, l'érudit, sous le conteur patoisant, éjoui des travers de ses contemporains. *Li Bleu Bixhe* (nom d'une espèce de pigeon voyageur), *Brique et Mwèrit* (Brique et Mortier), *A chaque marihâ s'clâ* (A chaque forgeron son clou) dépassent le simple tableau de mœurs populaires ou bourgeoises, pour s'élever à la peinture des caractères immuables. Dans *Li Neûre Poye* (la Poule noire), Henri Simon évoque de curieuses traditions folkloriques; au milieu de paysans effarés au seul mot d'évocation diabolique, il place un sceptique, qui combat les sortilèges traditionnels en lisant, dans un vieux livre, des incantations plus puissantes; et ce sont des vers d'Horace qui répondent aux délicieuses chansons par lesquelles une vieille tante résume la morale de chaque scène. En plus de cet authentique petit chef-d'œuvre, on doit encore à Henri Simon le livret d'un opéra-comique wallon *Cœur d'Oignon* (Cœur d'oignon — ou d'artichaut) et une adaptation singulièrement fidèle du *Tartuffe* de Molière; Simon a respecté le dialogue, les images, la coupe du vers et jusqu'au rythme du grand comique. En vérité, Molière n'est pas trahi par cette traduction où se rejoignent deux formes de l'esprit gaulois. Mais nul directeur du théâtre n'a encore porté à la scène le *Djannèssé* d'Henri Simon...

La plupart des autres dramaturges patoisants ne méritent guère, en cette étude d'ensemble, qu'une citation fort élogieuse; chez tous, élégiaques attendris, bon vivants experts ès complications vaudevillesques, il sied de louer ces deux qualités primordiales de tout dramaturge wallon: le respect de son public — une pièce récente où Henri Hurard, prince des auteurs dramatiques wallons de Verviers, abordait (et de biais) le problème de l'adultère, pivot du répertoire français depuis les *Sotties* du moyen âge, valut à l'écrivain la censure de la plupart des critiques et de ses pairs. C'est ensuite la fidélité aux us et coutumes, à la langue, pure, alerte, savoureuse, nourrie de proverbes, de dictons, d'expressions imagées — au point qu'elle ne peut être pleinement goûtée que par les concitoyens de l'auteur et que toute traduction qui n'est pas une adaptation est vouée d'avance à l'insuccès.

Nommons donc, nantis des vertus que nous venons de louer, les auteurs de comédies de caractère, sentimentales parfois, Alexis et Maurice Peclers, le père et le fils; Jean, Dieudonné, Toussaint Bury, trinité fraternelle vouée au culte des lettres wallonnes; le premier surtout, poète étonnamment doué, d'une fécondité qui touchait à la prolixité et l'empêcha de donner sa pleine mesure; Victor Carpentier, évocateur pieux des croyances et des vieux usages; Henri Baron, auteur d'un vaudeville célèbre, *Cou qu'ardjint fait* (Ce que fait l'argent); Hubert Désamoré, Joseph Médard, Dieudonné Salme, Joseph Willem, un des premiers du mouvement littéraire liégeois, président jubilaire du *Caveau liégeois*; Charles Bartholomez, la bonne humeur faite auteur dramatique; Louis Colson, Jean Lejeune, qui signa du joli pseudonyme de *Jean Lamoureux* des poèmes idylliques, de plaisantes comédies; Georges Ista, que le journalisme parisien ravit aux lettres dialectales et qui écrivit, avec quelques actes d'une ironie délicate, cette attachante étude de caractères, *Li Bâbo* (l'Imbécile), où il montre comment des humbles, des dédaignés — une vieille fille, un muet, — peuvent être les piliers d'une famille, les chefs d'une maison. Et venons-en à deux des talents les plus originaux, les plus hardis qui se soient manifestés sur la scène wallonne, Jean Lejeune de Jupille, et Joseph Mignolet.

Avec son collaborateur Joseph Jacquemotte, Jean Lejeune avait écrit quelques drames non dénués de qualités scéniques; il se consacra, bientôt seul, à une sorte de rénovation du répertoire wallon. Déjà, Joseph Durbuy, dans *Piâ d'Poye*, sobriquet donné à un vieux serviteur marqué de la petite vérole, avait opposé à l'indifférence, à la cupidité de certains campagnards la fidélité désintéressée d'un pauvre valet de ferme; déjà, ce poète charmant, Lucien Maubeuge, avait tracé le portrait moral et haut en couleurs des mineurs et des verriers sérésiens (dans « les Feumes de Cazère », notamment, étonnante peinture des travers des femmes du peuple). Jean Lejeune se plut à retracer la vie des terriens telle qu'elle fut autrefois, telle qu'elle est demeurée sur quelques coins de notre territoire, dans quelques familles attachées à la glèbe par les chaînes de la tradition ou de l'intérêt, plus lourdes que les obligations du servage. Peut-être, le public ne comprit-il pas toujours comme il l'eût fallu ces œuvres austères, profondes, nourries d'histoire et de pensée, écrites en une langue d'une pureté rare,

semée de termes archaïques, ou mêlée de ces tirades, de ces discours — auxquels on prétend que le wallon ne se saurait assouplir, parce qu'on ne l'a jamais tenté.

L'exemple de Jean Lejeune ne fut pas perdu; un des jeunes poètes les mieux doués de la Wallonie liégeoise, Joseph Mignolet, reprit sa formule et sa tâche dans plusieurs drames, *L'Averge di Pire* (la Madone de pierre), *Vès l'loumîre* (Vers la Lumière), œuvres attachantes, d'une valeur littéraire très rare, et qui mêlent à des évocations historiques l'expression de sentiments d'une émouvante et douce poésie...

* * *

Deux questions connexes ont fait l'objet de fréquents débats dans les gazettes du terroir ou les congrès littéraires wallons: faut-il que les chansonniers écrivent sur des airs connus les paroles de leurs chansons? En dépit de réussites éclatantes — brillantes exceptions — il a paru préférable que l'auteur demandât à un compositeur wallon l'accompagnement musical de son œuvre. Dans ce domaine, on peut regarder comme de petits chefs-d'œuvre les airs de Pierre Van Damme pour les délicieuses romances de Joseph Vrindts, les musiques endiablées que Joseph Duysenx écrit pour ses propres chansons.

Mais, en même temps qu'elles posaient ce principe (que nul ne discute plus), les sociétés wallonnes condamnaient l'opérette et le vieux, le vénérable vaudeville à couplets — qu'elles décrétaient « genres peu wallons ». C'était oublier que les premières productions dramatiques liégeoises furent des opéras. De ce genre naguère triomphant, il n'est plus guère qu'un exemplaire, ce *Cotr d'ognon*, que Sylvain Dupuis mit en musique, le livret étant d'Henri Simon, et peut-être le *Fôrdjêû* (musique de Thuillier); des opérettes, assez éloignées de la tradition, furent accueillies avec faveur par le public; les frères Roos avaient fait le livret, Marcel Batta la musique; nous mettrons hors de pair les opérettes dont Joseph Duysenx écrit le livret et la partition: *Li Mârlî* (le Marguillier), plaisante satire de mœurs villageoises et des concours de chant d'ensemble, très populaire en Wallonie; et surtout *Cuzin Bêbert*, abracadabrante aventure d'un soldat d'avant-guerre, et qui eut nombre de représentations sur les scènes liégeoises; *Amour di Prince*, *Li doktêur Macasse*, *Vî Sol...*

Nous estimons quant à nous, que le genre opérette n'est nullement incompatible avec l'esprit liégeois et que le théâtre wallon ne peut se confiner dans les genres traditionnels; il doit se renouveler, au contraire, avec prudence, mais sous peine de se stériliser et périr.

Le théâtre wallon verviétois

De 1865 à 1900, le mouvement littéraire wallon à Verviers, s'est résumé dans une société active et florissante, *Le Caveau verviétois*, où se rencontraient des écrivains français et wallons; en tant qu'auteurs dramatiques patoisants, il sied de citer, au cours de cette période, Bernard Bellefontaine, Michel Pire, François Remacle, Alphonse Ramet, Jos. Xhoffer, N. J. Poulet, Jos. Olivier, M. Bauwens, Victor Charpentier, N. J. Beaujeu, J. F. Xhoffer, E. Hennin... Les pièces de ces auteurs étaient surtout les tableaux de mœurs populaires et la vogue des œuvres d'auteurs liégeois leur fit une concurrence qui ne leur permit peut-être point de donner leur pleine mesure.

La disparition du *Caveau verviétois* (vers 1895), n'interrompit pas l'essor des lettres wallonnes à Verviers; plusieurs auteurs dramatiques n'allaient pas tarder à se placer aux premiers rangs de leurs confrères de Wallonie, à moissonner à leur tour de nombreux lauriers sur les scènes liégeoises. Le plus fécond, le meilleur aussi, est Henri Hurard; en pleine possession du métier dramatique, porté à l'étude des problèmes moraux ou psychologiques, Henri Hurard a écrit une trentaine de pièces souvent primées et jouées. Ce souci moralisateur ou charitable semble la caractéristique des écrivains verviétois; on trouve trace de préoccupations identiques dans les pièces que le répertoire wallon doit à Léon Brasseur, Adolphe Adolph, Adrien Crahay (qui mêle à son dialogue de délicates notations poétiques), Martin Lejeune, Jean Wisimus, François Roland, Alphonse Ramet... D'autres, les Doutrepoint, les Fournal, les Noël, les Dandenne, les Durlot, les Delfosse, les Masson, les Libert, les Lekeux, les Huberty, fidèles à la verveuse tradition, se consacrent à l'honnête délassement de leurs concitoyens. Les auteurs que nous avons cités d'abord ont ce mérite, de prouver, les premiers, que le dialecte wallon ennemi

des phrases et de la rhétorique, n'en était pas moins propre à l'étude des problèmes sentimentaux.

Le théâtre wallon namurois

Ici même, il faut distinguer; car des différences de dialecte et de mentalité permettent de reconnaître si un auteur dramatique est de Namur, de Dinant, de Beauraing, de Ciney, de Gembloux — voire de Bouvignes, petite ville charmante séparée de Dinant par la Meuse, son émule aujourd'hui comme elle fut si longtemps sa rivale. Nous avons rencontré cette classification d'une extrême minutie dans les renseignements qu'on a bien voulu nous fournir sur cette région; nous les signalons en passant pour montrer combien l'aire de diffusion d'un dialecte ou d'un répertoire peut être réduite; plusieurs pièces d'auteurs namurois ont d'ailleurs été adaptées à la scène liégeoise ou montoise, et réciproquement.

Parmi les auteurs qui ont écrit en dialecte de la ville de Namur, feu Xavier Bodart bâtit un vaudeville alerte, et fut en quelque manière l'animateur; Louis Boland, sous le pseudonyme d'*Albin Souldo*, illustre le théâtre wallon namurois. Il a écrit des comédies, des tableaux de mœurs (genre où excellent les auteurs patoisants de toutes les régions), un drame et deux opérettes. René Van Moffaert, des écrivains wallons anciens combattants, de qui les heureux débuts permettent de beaucoup espérer; Auguste Verbecken, Théo Hulet, Charles Dombret, acteur et auteur de talent, Léon Pirsoul — conteur, chansonnier, poète, auteur de vingt pièces au moins, jouées et rejouées par toutes les sociétés namuroises (Namur ne possède pas de théâtre wallon permanent). La plupart de ces œuvres — dont certaines ont eu plusieurs centaines de représentations — sont des vaudevilles ou des comédies.

Un autre auteur fécond est Louis Bodart, Namurois de Namur, et qui, en un temps où le répertoire patoisant souffrait d'une extrême indigence, l'enrichit de vingt-sept pièces — comptant trente-cinq actes — et jouées elles aussi, des centaines de fois. On y trouve des vaudevilles, dont quelques-uns adaptés du liégeois, des comédies hilarantes ou sentimentales. Ainsi que la plupart des pièces wallonnes, les œuvres de Louis Bodart se distinguent par leur moralité, leur gaieté sans apprêt; la technique en peut sembler vieillotte ou simpliste. Elles n'en ont pas moins révélé aux auteurs et aux interprètes la richesse du terroir dramatique au point de vue populaire.

Louis Loiseau, qui fut un conteur aimable, un poète charmant, épris du Vieux Namur autant que Joseph Vrindts du Vieux Liège, un animateur aussi du mouvement littéraire wallon, laissa en mourant (1923) une dizaine de pièces dont quelques adaptations d'œuvres liégeoises ou tournaisiennes et des comédies originales dont une eut la fortune, assez rare, d'une adaptation flamande.

Toutes les régions du Namurois ont d'ailleurs contribué à enrichir le répertoire dramatique wallon: Bouvignes a donné Albert Robert, qui sous le pseudonyme de *Bertholor*, écrit ou adapta maintes comédies wallonnes et fonda des sociétés dramatiques; à Beauraing, voici Auguste Mignon, avec des pièces en un, deux et trois actes; à Dinant, une pléiade de dramaturges: Zéphir Hénin, feu Victor Collard, auteur d'*Li Tindrie à l'amourète*, un des gros succès du théâtre dialectal; à Ciney, Arthur Potier, écrivain fécond souvent bien inspiré; à Vedrin, Alphonse Sacotte vaudevilliste expert; dans le Condroz, feu Ernest Lambotte; des environs de Namur, Eugène Rousseau, Oscar Lacroix. De Gembloux, petite ville proche des limites du Brabant, feu Armand Dussart et le meilleur peut-être des auteurs dramatiques du Namurois, Joseph Laubain, souvent couronné par la Société liégeoise de littérature wallonne. Les œuvres de Laubain dénotent un métier plus sûr, une inspiration plus franche et plus variée que celles de la plupart des confrères du terroir namurois; certaines d'entre elles s'élèvent à la peinture des caractères, à l'étude des problèmes psychologiques.

Le théâtre wallon hennuyer

Ici, plus encore qu'à Namur, il faudrait multiplier les subdivisions; chaque grande ville, chaque agglomération importante de la vieille province du Hainaut a fourni son contingent de conteurs, de chansonniers, de fabulistes (genre singulièrement en faveur auprès des patoisants hennuyers), d'auteurs dramatiques; on trouve des pièces en wallon de Tournai, de Mons, de Charleroi, de Châtelet, de Gilly, du Borinage, du Centre — et la diversité de cette production, quant au dialecte employé, compliquerait étrangement la tâche du critique, si le choix des sujets ne la simplifiait d'autre part. En 1913, un répertoire du Théâtre wallon

du Hainaut, dressé par M. Jules Vandereuse donnait cent quarante-sept auteurs, et près de six cents pièces; le nombre s'en est accru depuis dans des proportions considérables. Dès lors, sans doute, M. Vandereuse signalait que nombre des pièces qu'il citait par souci d'exactitude, bien qu'ayant été représentées plusieurs fois, étaient de valeur assez contestable. Mais, disait-il en substance, « c'est la somme de ces efforts trop ignorés qui a maintenu vivant notre dialecte savoureux, qui a préparé l'activité littéraire et dramatique actuelle, laquelle n'est à nos yeux qu'un acheminement vers un avenir meilleur ».

Rendons donc un juste hommage au docteur Bernus, un des promoteurs de ce mouvement littéraire; à *Bosquétia*, l'animateur du mouvement littéraire à Mons et dans le Borinage; à ce Joseph Dufrane qui se distrairait de ses labeurs mathématiques ou industriels en rimant des chansons patoises, en évoquant le terroir absent, en retraçant les coutumes, les figures pittoresques, et qui écrivit ainsi une quinzaine de comédies d'une franche et saine gaieté; à Adolphe Bayot de Châtelet, à Eloi Boncher, de Montignies-sur-Sambre; au docteur Caffet de La Louvière, type du praticien dévoué à ses malades, de l'ami fidèle, du chercheur obstiné à fouiller son petit coin de terre, du lettré qui se plaisait entre deux études, deux visites à ses clients, à tracer d'une plume alerte les répliques de quelque comédie; à Léon Camberlin, de Gerpinnes; à Charles Dausias, de Mons; à Jules Declève, à Emile Lebas, qui déjà élevaient le répertoire dialectal à un échelon supérieur; à Vanolande et Talaue, lettrés tous deux, de qui les œuvres se recommandent par une tenue plus distinguée, une affabulation plus cohérente, une écriture plus soignée, présages de pièces dignes des meilleures œuvres du répertoire liégeois; aux auteurs tournaisiens, par qui subsiste, à deux pas de la frontière française, l'esprit frondeur des « Tournaisiens », frères, on dirait, des copères dinantais: Arthur Hespel, à qui le répertoire local doit plus de trente pièces; Adolphe Wattiez, chansonnier, conteur, auteur dramatique; à Clément Deforeit, à Jules Vandereuse encore, qui, au milieu de la rude population de Charleroi, dans le sombre décor des régions industrielles, n'ont pas cessé, par leur œuvre et leur effort — on pourrait dire leur apostolat —, de faire fleurir, la fleur d'art et de poésie.

Avant eux, saluons, avec l'Union des auteurs dramatiques du Hainaut, fondée en 1887, les pères de ce mouvement littéraire actif et fécond: J. Declève (de Mons) de qui les premières œuvres, pour imparfaites qu'elles fussent, donnèrent le branle, et ce délicieux, ce pittoresque curé le Tellier, qui collabora abondamment à l'« Armonaque montois » et de qui le chef-d'œuvre, *El Mariadje del fie Chose*, est plein de bonne humeur et d'observation malicieuse. Nous aurons ainsi rendu hommage aux écrivains qui, dans une province en perpétuelle transformation, au milieu d'une population longtemps préoccupée du seul labeur industriel, du seul progrès matériel, n'ont pas désespéré, mais ont maintenu — et lentement préparé l'effort artistique qui met le Hainaut au premier rang des provinces belges...

Le théâtre wallon nivellois

Les auteurs dramatiques nivellois sont rares — leurs œuvres peu nombreuses; il ne faut pas remonter bien loin dans l'histoire des lettres-locales pour rencontrer les premiers dramaturges; la plupart datent immédiatement d'avant la guerre. Le plus marquant

est Georges Willame, type attachant du folkloriste épris du passé de sa petite ville et du Roman Pays de Brabant, où les grands souvenirs historiques sont légion. Une des meilleures pièces de Georges Willame est *Li Rouse di sainte Ernele* (la Rose de sainte Renelde), étude de folklore, dramatisation d'une vieille légende populaire — l'herbe qui guérit tous les maux et qu'on se dispute, même au prix d'un crime.

De G. Willame, on peut citer encore *El premi mot*, tableau de la première querelle qui trouble un moment la paix de deux vieux époux, et une scène de mœurs nivelloises, *A Valenne* — du nom d'un guinguette champêtre fréquentée par les « Aclois » aux beaux jours d'été.

Edouard Parmentier, docteur en droit, agent de change, collaborateur de Georges Willame et mainteneur comme lui des lettres dialectales et des traditions du terroir; Edouard Parmentier cultive le wallon nivellois et ses amis — à qui il lit ses œuvres — les présentent fort. Jusqu'à présent, Parmentier s'est refusé à faire imprimer ou jouer...

On doit citer encore Paul Collet, docteur en droit, folkloriste éminent, auteur d'un tableau de mœurs en un acte; Emmanuel Despret, qui, comme la plupart des dramaturges patoisants, s'est consacré à la peinture des mœurs locales, dépeintes avec bonne humeur et un pittoresque savoureux.

Depuis la guerre, quelques poètes et chansonniers donnent à Nivelles de grands espoirs, en ce qui concerne la poésie; et l'on nous permettra de citer Georges Edouard; mais le théâtre patoisant ne semble pas les attirer encore.

* * *

Cette étude brève et longue à la fois, de l'activité des auteurs dramatiques en Wallonie — et dans la langue des divers terroirs — montre à tout le moins que le Belge — quoiqu'en dise un préjugé singulièrement tenace, est capable d'écrire pour la scène et d'y réussir. Bien que limité (presque à l'excès) par l'aire de dispersion des dialectes, réduite parfois à une ville et aux communes environnantes (le wallon change d'intonation, de prononciation, de les portes de Liège, par exemple, ou de Mons à Charleroi), la littérature dramatique wallonne montre une activité presque quotidienne et qui dépasse en des proportions énormes, l'activité des auteurs dramatiques de langue française. Sans doute, jusqu'à présent tout au moins, une habitude de longtemps enracinée, l'opinion (discutable à notre sens) de la critique — l'accoutumance et la volonté du public, ont enfermé nos auteurs dans des genres éprouvés, celui du vaudeville à tiroirs et à couplets, puis du tableau de caractères, de la peinture de mœurs, relevée d'une intrigue sentimentale, presque toujours taillée sur le même patron. Sans doute aussi, le cadre où doivent se mouvoir leurs personnages interdit aux auteurs l'abord de certains problèmes intellectuels ou moraux que peuvent étudier sans craintes leurs confrères de langue française. Il n'en est pas moins vrai que le développement actuel de la littérature dramatique dans les diverses régions de Wallonie permet tous les espoirs pour l'avenir, en même temps que cette fierté: c'est qu'il n'est, nulle part au monde, exemple d'une littérature dialectale aussi vivante, aussi florissante, aussi intimement mêlée à la vie d'un peuple, au lieu d'être un divertissement de lettrés, et comme une manière d'exhumation...

JULIEN FLAMENT.

La BRASSERIE LÉOPOLD est réputée par la finesse de ses bières

WHITE STAR LEOPOLD

(SUPER BOCK)

Bières en fûts et en bouteilles